

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (Schémas d'analyse de l'Économiste)

par J. C. PERRIN*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	10
SECTION 1 — LES SCHÉMAS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE MODÈLE RÉGIONAL	11
S/section 1 — Schémas du processus de la croissance économique	11
— § 1. Schéma général et problématique de la croissance économique	11
A. Les effets de flux	
B. Les effets de changement de structure	
C. Les problèmes de la croissance dans les économie en voie de développement	
Résumé	15
— § 2. La structure économique : opérateur de diffusion de la croissance ; l'importance de la diffusion par la demande	16
A. Caractéristiques de la structure au point de vue de l'amplification de la croissance	16
1. structure de production	
2. structure de consommation	
3. l'accord entre structures de production et structures de consommation	
B. Caractéristiques des pays en voie de développement	18
— § 3. La localisation des tensions de croissance et les capacités de réponse du milieu naturel et humain	20
Les possibilités du développement régional en milieu sous-développé	
A. La localisation des effets de croissance induits par la demande finale	21
L'importance du cadre urbain	
1. la structure de l'économie urbaine (rappel)	
2. processus de croissance économique et urbanisation	
B. La relance des effets de croissance entre milieu urbain et milieu rural	22
1. croissance du milieu urbain industriel et entraînement direct des zones rurales environnantes en pays sous-développé	
2. les conditions de la relance par le milieu rural sur le milieu urbain industriel	

(*) Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques - Aix en Provence.
Président du Comité Technique Economie-Démographie de l'O.R.S.T.O.M.

Conclusion :

L'organisation du développement régional	23
S/section 2 — Modèle d'analyse régionale	24
— § 1. Région - zone - cellule économique de base	24
— § 2. Opérations inductrices motrice et processus induit	25
— § 3. Les types de régions	25
SECTION 2 — STRUCTURES DE CROISSANCE ET ORGANISATION RÉGIONALE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.....	25
S/section 1 — Etude des processus de structuration du développement dans le cadre régional	26
— § 1. Le développement induit des structures urbaines	26
A. Développement du tissu urbain de la grande agglomération	
B. Structuration des centres semi-ruraux	
C. Structuration du milieu semi-urbain	
— § 2. Les schémas de relance du développement urbain sur les secteurs industriels et sur le secteur agricole .	29
A. Relance sur les activités industrielles dans l'espace régional	
B. Effets du développement urbain sur la production agricole	
— § 3. Processus cumulatif de croissance et restructuration de l'économie régionale	31
Schéma de la diffusion de la croissance par le développement induit des milieux urbains	
A. Les possibilités de cumulation	
B. La restructuration de l'économie régionale	
S/section 2 — La stratégie du développement économique régional	32
— § 1. Les combinaisons créatrices	32
1 — Diversification et intégration des activités de production	
A. La phase de démarrage	
1. L'établissement de la trame de la structure de production	
2. L'établissement de liaisons entre les composantes de cette trame	
B. Deuxième phase	
1.1. — La politique d'armature urbaine	
A. Un réseau urbain fortement structuré	
1. L'importance des centres semi-urbains	
2. L'infrastructure inter-urbaine	
B. Une structure urbaine différenciée	
— § 2. Le problème des seuils	37
A. Le dégagement de ressources	
B. Les principes d'une plus grande économie des moyens	
CONCLUSION :	
Les possibilités du développement régional : le choix d'une politique nationale de croissance à base régionale .	40
ANNEXE 1 — Exemple d'étude d'effets d'entraînement dans le système de la production	43
ANNEXE 2 — Exemple d'analyse de la structure de production d'un milieu urbain	48
ANNEXE 3 — Armature urbaine et analyse d'activités dans une région en voie de développement	50
ANNEXE 4 — Schémas de l'économie urbaine	51
ANNEXE 5 — Schéma de l'économie régionale	58

TABLE DES SCHÉMAS

schéma n° 1 — Effets des opérateurs de croissance sur la structure de production de l'économie	12
schéma n° 2 — Effets de relance motrice induits par le fonctionnement de l'économie	13

schéma n° 3 — Schéma de la structure économique de base	17
schéma n° 4 — Schéma de développement régional	24
schéma n° 5 — Schéma de la diffusion de la croissance par le développement induit des milieux urbains	34

ANNEXE 1

schéma n° 6 — Produits de l'agriculture	44
schéma n° 7 — Industries agricoles et alimentaires	45
schéma n° 8 — Produits pharmaceutiques	46
schéma n° 9 — Habillement	47
schéma n° 10 — Recherche globale des meilleurs effets d'entraînement	47

ANNEXE 2

schéma n° 11 — Structure de production d'un milieu urbain	48
---	----

ANNEXE 4

schéma n° 12 — Structure d'une économie urbaine	53
schéma n° 13 — Les différences de structures de production selon la taille de la ville	54
schéma n° 14 — Liaisons structurelles entre villes de rang différent au sein d'une armature urbaine	55
schéma n° 15 — Les liaisons spatiales entre villes de rang différent au sein d'une armature urbaine	56

ANNEXE 5

schéma n° 16 — Schéma de structure et de croissance de l'économie régionale	59
---	----

INTRODUCTION

Avant toute préoccupation régionale, nous partons d'un schéma fondamental de la croissance économique qui privilégie la localisation des phénomènes. On est ainsi amené à reconnaître des formes quasi naturelles d'organisation régionale du développement. On vérifie ensuite que les caractéristiques des pays neufs ne vont pas à l'encontre de cette tendance, au contraire. Dès lors des possibilités intéressantes apparaissent qu'il convient d'approfondir. Pour ce faire, on définit le modèle de la région sur lequel on raisonnera. Il s'agit d'un modèle qui sert de base à des recherches appliquées menées dans le cadre de la planification régionale en Côte d'Ivoire. L'outil d'analyse des processus de croissance et le modèle de la région étant posés, on les applique dans une deuxième partie à l'étude des structures de croissance et de l'organisation régionale dans les pays en voie de développement. Cette analyse met en évidence l'intérêt d'une stratégie de la croissance économique nationale basée sur le développement régional (1).

§. I. — Les schémas de la croissance économique et le modèle régional.

§. II. — Structures de croissance et organisation régionale dans les pays en voie de développement.

(1)

I. — J.C. PERRIN - La planification à base régionale : contribution à une technique de planification du développement adaptée à des pays tels que Madagascar dans « Annales malgaches, université de Madagascar » n° 1 - 1962, pp. 221-272.

II. — J.C. PERRIN - Essais sur le développement de la région de Tananarive. Cahiers de l'ISEA, série F. n° 17.

III. — J.C. PERRIN - Application de la planification à base régionale à l'économie malgache - Travaux du Centre d'Etudes Economiques, Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Madagascar. 1962.

Etant donné le caractère schématique de la présentation, il nous a paru intéressant de donner, dans des annexes, quelques illustrations concrètes. Parmi celles-ci, l'étude et la mesure des effets d'entraînement des différentes branches de l'activité économique nous a paru être un exemple intéressant du type d'étude statistique que tente l'économiste. Les documents que nous présentons sont tirés de l'étude des relations inter-industrielles dans des pays développés. Mais l'on sait que actuellement, un gros effort est entrepris pour adapter les techniques de la comptabilité économique des tableaux des échanges inter-industriels et de l'étude des structures de consommation aux pays en voie de développement. Plusieurs programmes de recherches de l'ORSTOM portent sur ces questions. Il s'agit de parvenir à des instruments beaucoup moins lourds et plus adaptés aux particularités structurelles des économies neuves.

De même, nous ne faisons pas référence dans cette étude aux problèmes sociologiques du développement régional. Ici encore, nous avons préféré nous concentrer sur l'apport vraiment propre à l'économie. Signalons cependant que plusieurs programmes inter-disciplinaires, proprement régionaux, sont en cours dans le cadre de l'ORSTOM. Citons en particulier une étude des relations ville-campagne faite à travers les comportements des groupes sociaux.

SECTION I

LES SCHEMAS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE MODÈLE RÉGIONAL

SOUS-SECTION 1

SCHEMAS DU PROCESSUS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

§ 1 — SCHEMA GÉNÉRAL ET PROBLÉMATIQUE DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Thèmes

La théorie économique de la croissance se concentre trop souvent de façon exclusive sur le problème des investissements nouveaux (ou opérations motrices). Or l'analyse du développement commence vraiment avec le problème de la *diffusion*.

Les effets issus des investissements moteurs sont pris dans le fonctionnement de l'économie existante. Le fonctionnement est constitué fondamentalement par les activités basiques de l'économie :

- production pour la demande finale,
- répartition des revenus de cette production,
- consommation des ménages.

Comment la *structure de base propage-t-elle les effets des opérations motrices* ?

Son fonctionnement induit-il de nouveaux phénomènes de croissance : accroissements de productions, investissements, créations d'entreprises. Investissements et créations d'entreprises constituent, à leur tour, des opérations de type moteur. Dans ce cas la diffusion par la structure de fonctionnement de l'économie induit une *relance motrice*. Celle-ci transforme la structure de l'économie. Ce processus d'amplification et de restructuration peut-il être cumulatif. Cette cumulation peut-elle être amplifiée et stable ? C'est tout le problème de la croissance. On voit à quel degré il est déterminé par le problème de la diffusion.

Ce problème de la diffusion rejaille sur le contenu même des investissements moteurs de départ, c'est-à-dire sur le plan de développement. Quel contenu faudrait-il donner aux opérations initiales pour qu'elles modifient la structure de l'économie de telle façon que celle-ci réalise une diffusion plus forte, une relance motrice de plus en plus importante jusqu'à assurer une convergence aussi bonne que possible entre structure de croissance et structure de fonctionnement ?

Si, dans son contenu l'analyse de la croissance doit être centrée sur le problème de la diffusion, dans sa forme, elle doit être *dynamique* : c'est-à-dire qu'elle doit expliciter les *processus* mêmes par lesquels la croissance s'accomplit. L'analyse théorique de ces processus repose sur la notion de *structure de croissance*.

Schéma et commentaires

Le schéma distingue d'une part des opérateurs, d'autre part des effets. On distingue deux types d'opérateurs :

- l'opérateur de croissance constitué par des opérations motrices (investissements, créations d'entreprises)
- l'opérateur constitué par la structure de fonctionnement de l'économie.

En ce qui concerne les effets, on distingue : des effets de flux (on les appréhende, pour simplifier, sous la forme générale d'effets de revenus) et des effets de changement de structure.

Nous allons analyser les *effets de flux* et de *changement de structure* provoqués par les deux opérateurs, l'un sur l'autre.

a. Les effets de flux

1° EFFETS INDUITS PAR LES OPÉRATIONS MOTRICES SUR L'ÉCONOMIE : EFFETS MOTEURS

On distingue les effets provoqués par la *réalisation* de l'investissement : au cours de la période de création de l'entreprise, des flux sont injectés dans l'économie sous forme de salaires distribués ou d'achats aux entreprises, une fois l'investissement réalisé, le *fonctionnement* des unités de productions nouvelles se traduit par une injection supplémentaire de flux, de période en période, dans la structure économique.

2° EFFETS INDUITS PAR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCONOMIE

Effets de multiplication

Effets de relance motrice

Les effets moteurs sont injectés dans l'économie sous forme de flux et ils sont pris dans le fonctionnement de celle-ci qui va les transformer. Du point de vue de la croissance, la structure de l'économie joue aussi le rôle d'un opérateur capable de produire des effets nouveaux. Les flux supplémentaires peuvent être absorbés dans le fonctionnement de la structure : dans ce cas il n'y a pas de diffusion et il n'y a pas de croissance. La théorie du sous-développement vise à expliquer ce phénomène. La théorie du développement, elle, montre comment la structure peut jouer le rôle d'un amplificateur de l'effet reçu : en terme de revenus on dit qu'elle multiplie cet effet. La diffusion est ainsi créatrice, au terme de la période de fonctionnement, d'un surplus de revenus. La création de ce surplus est d'abord fonction de la structure

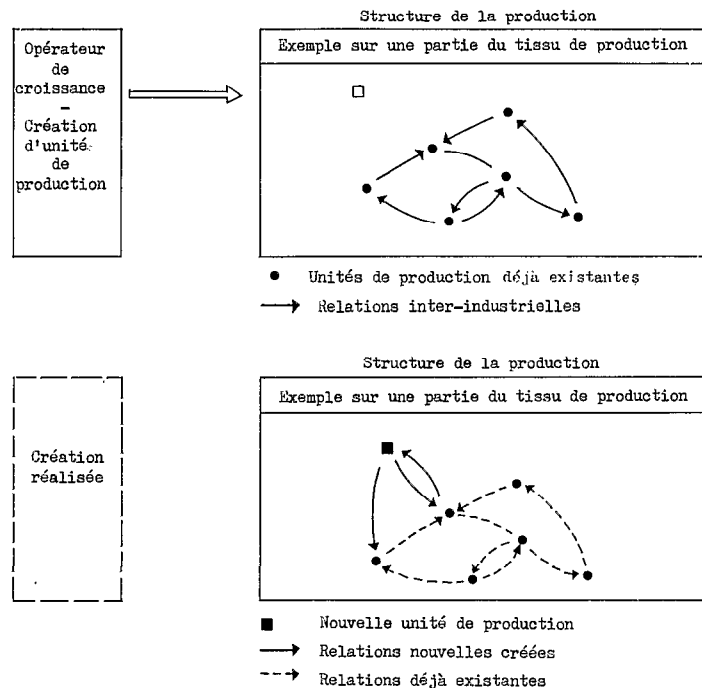


Schéma 1 EFFETS DES OPERATEURS DE CROISSANCE SUR LA STRUCTURE DE PRODUCTION DE L'ÉCONOMIE

de production. Mais il convient que ce surplus soit réinjecté dans le système économique. Cette réinjection est fonction, à son tour, des structures de consommation. Si les structures de consommation sont appropriées, elles relancent dans l'économie un supplément de demandes.

La diffusion s'opère ainsi principalement par le jeu des structures de production et des structures de consommation. On appellera *effet de multiplication* l'action combinée de ces deux structures.

Les demandes supplémentaires introduites dans l'économie provoquent des tensions. Le problème est de savoir comment le système va réagir à ces tensions : soit de façon inflationniste (effet négatif) soit positivement par des augmentations correspondantes de production. Nous retiendrons d'abord cette deuxième hypothèse, nous réservant d'étudier ensuite les conditions dans lesquelles une telle solution peut être obtenue.

Le schéma n° 2 exprime la situation dans laquelle, en un certain nombre de points du système de production, les entreprises ne peuvent répondre au supplément de demandes parce que leur équipement productif est déjà pleinement employé. Dans ce cas, la tension de demande peut entraîner de la part de l'entreprise le recours à un investissement supplémentaire. Cet effet est appelé par les économistes « *effet d'accélération* ». Il peut arriver aussi que la demande supplémentaire se porte vers une branche d'activité qui n'est pas représentée dans le pays ou dans le territoire concerné. Si la demande totale est alors suffisante pour qu'une unité de production devienne rentable et capable de surmonter la concurrence extérieure, la diffusion se traduira alors par la création d'une entreprise nouvelle. On parlera d'*effet de création induite d'entreprises*.

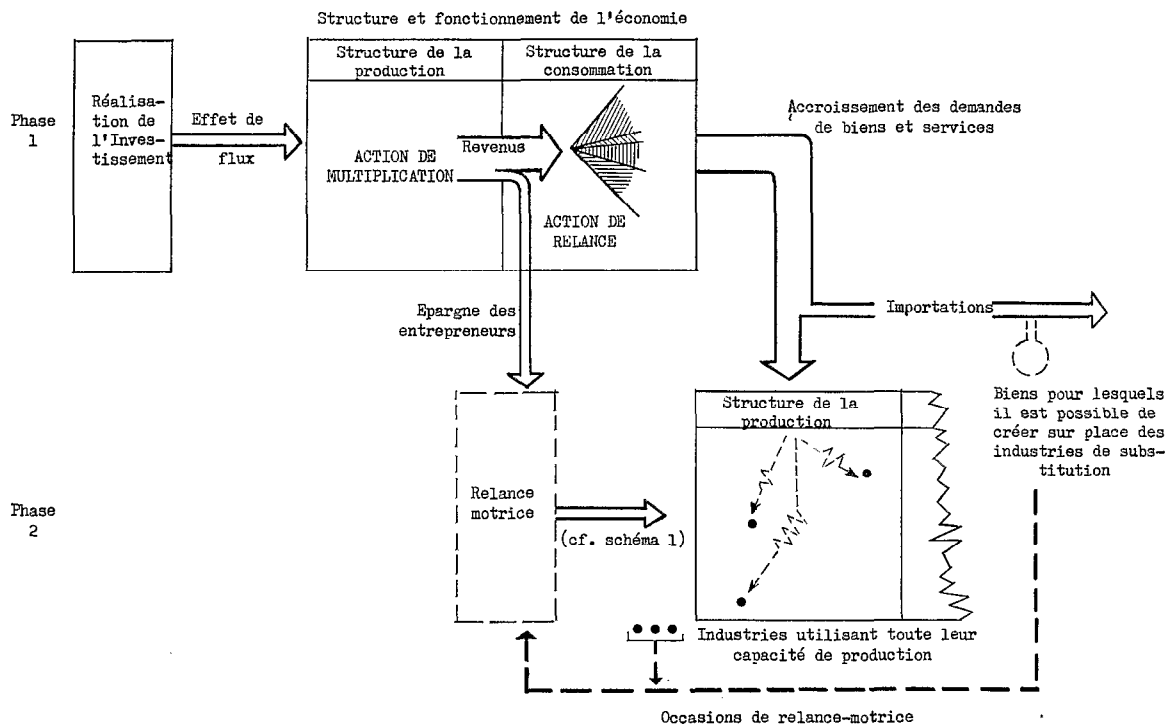


Schéma 2

EFFETS DE RELANCE MOTRICE INDUITS PAR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE

(à partir d'un investissement moteur)

L'effet d'accélération et l'effet de création induite se traduisent par un changement de la structure de l'économie. On doit à ce titre les distinguer de l'effet de multiplication et on parlera pour eux d'un effet de *relance motrice*.

Soulignons que la relance motrice n'est pas simplement fonction d'une certaine structure du système de production (nous reviendrons sur ce point). Elle peut également être provoquée par une évolution des structures de consommation. L'accroissement de production entraîne une augmentation des revenus de certaines catégories socio-professionnelles et cet accroissement des revenus induit à son tour un changement dans les structures de consommation. Des demandes de biens et de services nouveaux sont alors introduites dans l'économie, pouvant entraîner à leur tour la création d'unités de productions nouvelles.

Avec la notion de relance motrice, nous abordons l'aspect structurel de la diffusion.

b. Les effets de changement de structure

1° L'ACTION DES OPÉRATIONS MOTRICES SUR LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE : CHANGEMENTS DE STRUCTURE AUTONOMES

Une fois réalisés, les investissements nouveaux faits dans le cadre d'opérations autonomes de croissance viennent transformer la structure de production de l'économie. De façon induite et par le jeu des modifications de revenus distribués, ils peuvent également induire une modification des structures de consommation. Dans les deux cas, on parlera de changements de structure *autonomes*.

2° CHANGEMENTS DE STRUCTURE INDUITS PAR LES EFFETS DE RELANCE MOTRICE

La réalisation des investissements nouveaux ou des créations d'entreprises est fonction : des occasions de relance motrice et des capacités de réponse du milieu à ces occasions.

a) *les occasions de relance motrice* : Le recours à des équipements nouveaux ou à des créations d'entreprises est fonction d'une part de l'importance des tensions de demande, d'autre part des limites de l'équipement productif. L'ampleur des tensions est fonction du pouvoir amplificateur (en termes de multiplication) de la structure : on parlera de capacité d'amplification. Les occasions de relance motrice sont donc fonction du rapport :

$$\frac{\text{capacité d'amplification de la structure économique}}{\text{capacité capitalistique}}$$

Les deux termes de ce rapport sont constitués par deux aspects de la structure de l'économie. C'est le numérateur : capacité d'amplification, qui joue le rôle actif. Cette capacité d'amplification est déterminée par la richesse du réseau des relations inter-industrielles (1). La structure est ici impliquée sous sa forme relationnelle : relations d'entraînement entre les unités de production (2). Au dénominateur du rapport, au contraire, la structure figure sous la forme : intensité du capital productif (rapport : $\frac{\text{capital}}{\text{production}}$).

(1) et par la richesse des structures de consommation.

(2) et relations entre structure de production et structure de consommation (cf. § 2).

Ainsi la capacité d'amplification dépend d'une part de l'adéquation des structures de consommation et des structures de production, d'autre part de la richesse du tissu de production. Ce tissu se caractérise par sa densité : nombre de composantes (unité de production) et par son intégration (importance et inter-dépendance des liaisons entre les unités de production).

On saisit ainsi le rôle fondamental de la structure économique (sous ses deux aspects) à travers la forme la plus remarquable de la diffusion qu'est la relance-motrice. On caractérisera la situation des pays en voie de développement par rapport aux deux termes du rapport :

$$\frac{\text{Capacité d'amplification}}{\text{intensité du capital productif}}$$

b) *Capacité de réponse du milieu* : Pour qu'il y ait croissance, il ne suffit pas que les tensions entraînent des occasions de relance-motrice, il faut encore que le milieu soit capable de répondre positivement à ces occasions. Par milieu, il faut entendre à la fois le milieu naturel et le milieu humain. Il faut que les ressources existent et il faut que le milieu humain ait les capacités de mobiliser et de combiner ces ressources (capacité d'entreprise).

Le problème de la réponse du milieu est dominé par le phénomène de *la localisation des effets de croissance*. Cet aspect est particulièrement important dans les pays en voie de développement où les situations sont très différenciées selon les zones du territoire (ethnies et ressources naturelles) et selon les milieux urbains, semi-urbains et ruraux.

La croissance économique apparaît ainsi dominée par deux problèmes :

- l'accroissement des capacités d'amplification de la structure économique,
- la localisation des effets de relance motrice.

Nous approfondirons successivement ces deux questions dans le cadre des § 2 et 3. Auparavant, il faut tenter de situer plus précisément la situation des économies neuves au regard des problèmes de la croissance.

c. Les problèmes de la croissance dans les économies en voie de développement

La croissance économique apparaît fondamentalement comme un problème de changement de structures. Il peut être cerné à travers la notion de *restructuration*. Il s'agit de restructurer l'économie de manière à accroître sa capacité de multiplication et de relance motrice de telle façon que les tensions ainsi créées se localisent dans les milieux (naturels, humains) susceptibles de répondre positivement à ces tensions. Dans les pays en voie de développement : comment se caractérisent les deux termes du rapport : $\frac{\text{capacité d'amplification}}{\text{intensité du capital productif}}$?

Le premier terme est faible parce que le tissu de production est peu important et mal articulé. De plus les structures de consommation, en particulier en milieu rural et semi-urbain, ne présentent pas une capacité de relance très élevée. Il en résulte que les effets moteurs issus d'investissements même relativement très importants ne se diffusent pas et ne sont pas amplifiés. Mais le deuxième terme du rapport : l'équipement capitaliste est *également* faible. Le problème de la restructuration dans le sens du développement des relances motrices est donc avant tout un problème d'organisation. Cette organisation doit utiliser au mieux les ressources disponibles et les capacités différentielles des divers milieux humains. Nous essaierons de montrer par la suite qu'une certaine organisation régionale du développement semble apporter une réponse à cette double exigence.

Résumé

Ce schéma général conduit à pousser les recherches dans deux directions :

1° Il faut préciser le contenu de la structure économique du point de vue de ses capacités d'amplification.

2° Nous avons vu aussi que la croissance dépend de la capacité du milieu naturel et humain à répondre aux tensions et aux occasions de relance motrice et que cette capacité est fonction de la localisation des effets de croissance.

Quelles sont les formes remarquables que prend cette localisation au sein de l'espace régional ?

§ 2 — LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE : OPÉRATEUR DE DIFFUSION DE LA CROISSANCE — L'IMPORTANCE DE LA DIFFUSION PAR LA DEMANDE

Thème

Considérée dans l'optique des processus de croissance, la structure économique se définit fondamentalement comme un *réseau de relations* entre des agents. Ces relations transmettent des variations de flux que l'on traduit pour simplifier sous la forme générale de flux de revenus. C'est ainsi que la structure propage les variations exogènes de flux et que dans certaines conditions elles les amplifie.

Ce réseau comporte trois composantes principales :

- Le système de production (agents : les entreprises)
- le système de répartition (agents : entreprises - ménages)
- le système de consommation (demande finale) (agents : ménages).

Ces composantes ont elles-mêmes des structures et des effets différents. Il convient de préciser leurs rôles et leurs inter-relations dans le processus de diffusion de la croissance. On a coutume de privilégier les aspects production. Or, à long terme, la transmission des effets de croissance par la demande finale des ménages joue un rôle déterminant. Il convient de préciser ce point en le situant dans la perspective des économies neuves.

a. Caractéristiques de la structure du point de vue de l'amplification de la croissance

Schéma n° 3 et commentaires

Dans toute économie la *structure de base* est constituée par les activités qui satisfont les besoins vivriers de la collectivité : production, distribution des revenus, consommation.

Chacune peut s'analyser comme une sous-structure. Si, on exprime en termes de flux de revenus leurs inter-relations, chaque sous-structure peut être assimilée à un opérateur qui transforme les flux qu'elle reçoit et les renvoie à une autre sous-structure. L'enchaînement entre les composantes se fait dans le sens production → distribution → consommation → production. Cet enchaînement est bouclé ; il forme un *circuit*.

Cependant, pour simplifier, on peut ramener à deux les composantes de la structure globale. En effet, du point de vue de la façon dont se forment les revenus, production et répartition sont liées car la structure de la répartition est déterminée par la structure de la production. D'autre part, du point de vue de la façon dont les revenus sont utilisés, répartition et consommation sont associées dans la notion de structure de consommation par catégorie socio-professionnelle. Dès lors, nous pouvons nous limiter ici aux structures de production et de consommation.

Il s'agit de traduire sous une forme homogène leurs organisations et leurs effets dans le cadre du processus de croissance.

1° STRUCTURE DE PRODUCTION

Elle est formée comme un réseau dont les *nœuds* sont constitués par des unités de production (qui peuvent être regroupées en branches ou en secteurs). Entre ces nœuds s'exercent des *effets d'entraî-*

nement : toute augmentation de la production dans une unité (a) se traduit par un accroissement de la demande (1) auprès d'unités (b), (c), (d), etc. Le réseau des effets d'entraînement peut être établi en utilisant le tableau des relations inter-industrielles.

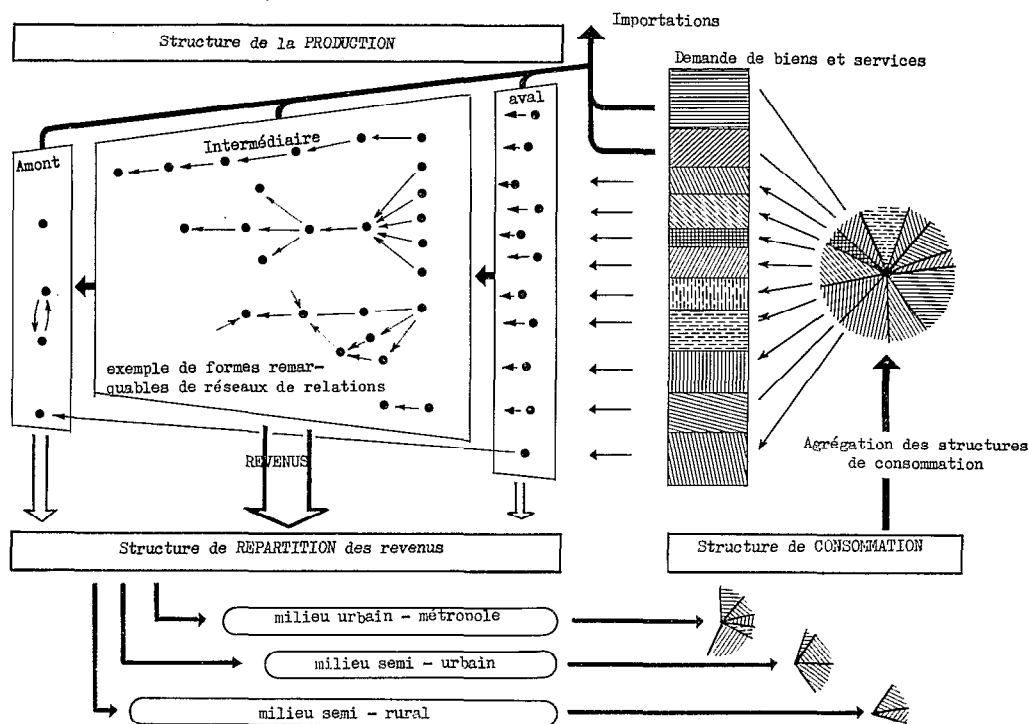


Schéma 3

SCHEMA DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE DE BASE

Il est intéressant de caractériser l'orientation des effets et l'allure générale de leur combinaison. En ce qui concerne l'orientation, on distingue sur le schéma : la production *aval* destinée à la demande finale des ménages, la production *intermédiaire* et la production *amont*. D'une façon générale, l'enchaînement des effets se produit de l'aval vers l'amont. En ce qui concerne la structure des liaisons : elle peut être différente dans le secteur aval, dans le secteur intermédiaire et dans le secteur amont. Le premier se caractérise par une très grande diversification en branches d'activités et par la faiblesse de leurs interrelations. Le secteur intermédiaire se caractérise par un regroupement, par un allongement du processus de production et par l'existence d'interdépendances plus ou moins fortes entre les branches. Le secteur amont se caractérise par l'existence de quelques grandes activités dont certaines sont étroitement interdépendantes (par exemple l'énergie et les transports). Au sein de ce que nous appelons le secteur intermédiaire, les séquences d'enchaînement peuvent être plus ou moins linéaires, ou plus ou moins arborescentes. Elles peuvent être également plus ou moins longues (industrie) ou plus ou moins courtes (agriculture).

(1) exprimée en termes de revenus.

Dans l'optique du processus de croissance, l'analyse du fonctionnement de la structure de production se présente de la façon suivante : les tensions (accroissement de demandes) qui se produisent en aval (ou en un point donné du réseau) se propagent le long des lignes du réseau. Cette propagation peut être plus ou moins forte (coefficient d'entraînement en chaque nœud du réseau), plus ou moins *longue* et plus ou moins *arborescente*. Plus le tissu de production est riche, plus les liaisons entre les nœuds sont nombreuses (c'est-à-dire plus le système est bien articulé ou intégré) et plus la diffusion est importante.

2° STRUCTURE DE CONSOMMATION

Par rapport à la structure de production, la structure de consommation se caractérise ainsi :

— comme la structure de production, elle *relance* une masse de flux de revenus. Cette relance s'effectue sur la production finale.

— elle joue le rôle de redistributeur des flux globaux de revenus entre les différentes activités économiques. Par rapport au type de diffusion qui s'opère au sein de la structure de production, la structure de consommation se caractérise par une *diversification très grande*. Ainsi le supplément de revenus résultant de l'accroissement de la production dans une branche de l'économie sera relancée par la consommation des ménages sur un grand nombre de branches. La plus ou moins grande diversification est fonction du contenu de la structure de consommation. Du point de vue de la croissance, les structures de consommation les plus intéressantes sont celles qui relancent très rapidement et qui sont suffisamment diversifiées (1).

Il ressort du schéma n° 3 que la consommation joue un rôle déterminant dans le processus de croissance au même titre que la structure de production. On peut dire que, à long terme, la diffusion par la demande constitue le processus de base de la croissance.

3° L'ACCORD ENTRE STRUCTURES DE PRODUCTION ET STRUCTURE DE CONSOMMATION

Lorsque la structure de consommation renvoie le revenu vers la demande de produits pour lesquels il n'y a pas de production (nationale ou régionale) cette demande induit une importation. Il se produit ainsi une fuite dans l'enchaînement des effets de multiplication. Cette fuite peut être éliminée lorsque la demande globale étant assez grande pour qu'une entreprise soit rentable sur le territoire concerné, on crée cette entreprise ; mais une telle création ne peut se faire que si les ressources naturelles et le milieu humain sont à même de répondre à la sollicitation de la demande.

Il apparaît ainsi que la capacité d'amplification de la structure économique est fonction de l'accord entre les structures de consommation et les structures de production, elle est fonction aussi de la capacité de produire sur place des substituts d'importation.

b. Caractéristiques des pays en voie de développement

On commencera par caractériser la structure économique des pays neufs, en particulier, par référence à celle des économies développées. Etant donné ces caractéristiques, on essaiera ensuite d'apprécier les chances d'une diffusion à partir d'investissements moteurs, tout d'abord directement à l'intérieur même des structures de production puis indirectement en passant par la demande finale. Enfin à partir des résultats de cette analyse, on esquissera les conditions d'une restructuration de l'économie dans le sens du développement.

(1) Pour une même valeur de la propension globale à consommer. Nous ne considérons pas ici le problème de la propension à épargner et de son accroissement relatif au cours du processus de croissance.

1° CARACTÉRISTIQUE DE STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE SOUS-DÉVELOPPÉE

- a) tissu de production faible et mal articulé, comparé à ce qu'il est dans une économie développée.
- b) forte inégalité entre régions plus urbanisées et mieux intégrées, d'une part (régions situées autour de métropoles régionales ou régions constituées de zones de production plus intensives) et régions constituées de sociétés villageoises traditionnelles, d'autre part.
- c) même inégalité en ce qui concerne les structures de consommation, le clivage le plus significatif est peut-être celui qui distingue les milieux urbains proprement dits (grande agglomération) des milieux semi-urbains (petites villes et bourgs ruraux) et les milieux ruraux et semi-ruraux.

2° LIMITE DES EFFETS DIRECTS DE STRUCTURATION DU SYSTÈME DE PRODUCTION A PARTIR DES INVESTISSEMENTS MOTEURS

Quelles créations induites d'entreprises peut entraîner l'établissement d'unités motrices industrielles ou agricoles ? On fait référence à des unités situées en amont ou sous-traitantes situées en aval. Etant donné les capacités de réponse du milieu autochtone, il n'est pas possible de prévoir de création (induite) d'unités importantes. Par contre, une politique du développement industriel devrait favoriser les créations (induites) de *petites entreprises satellites* des industries motrices et d'*unités de transformation des produits agricoles*. Toutefois, étant donné la faiblesse générale du tissu inter-industriel, il est peu probable que les effets de création d'entreprises puissent se propager plus avant. Les possibilités de développement du tissu de production, par action directe, sont donc restreintes.

3° A LONG TERME, LA DIFFUSION PAR LA DEMANDE RESTE DÉCISIVE

Nous avons vu plus haut que, d'une façon générale, à long terme, la restructuration de l'économie dans le cadre du processus de croissance passe par la demande finale. Qu'en est-il en pays sous-développé ? Ici une distinction fondamentale s'impose entre la demande urbaine, dans une large mesure comparable à celle de pays plus développés et la demande rurale qui a une capacité de relance faible. Toutefois, la situation historique des pays neufs dans cette deuxième moitié du vingtième siècle présente un avantage : ce qu'il est convenu d'appeler : « l'effet d'imitation » provoque dans les demandes des mutations profondes et rapides. Même, compte tenu des résistances socio-culturelles, les structures de consommation évoluent plus facilement que les habitudes de production. Toutefois, ce processus d'imitation n'est pas automatique et son effectivité requiert plusieurs conditions.

4° L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE PASSE PAR UN PROCESSUS D'URBANISATION DONT L'IMPACT EN MILIEU RURAL EST FONCTION D'UNE ARMATURE URBAINE APPROPRIÉE

a) La ville constitue le meilleur support du processus d'imitation et elle est un opérateur très efficace de l'évolution des consommations. De plus une grande partie des besoins nouveaux ainsi créés concerne des services ou des biens dont la production est à la mesure des « capacités d'entreprise » du milieu autochtone.

b) Mais dans les pays neufs le milieu urbain est peu important comparé au milieu rural. La transformation de la demande rurale reste fonction d'une évolution des productions et des modes de faire-valoir agricoles. Elle requiert surtout une transformation du milieu rural lui-même dont l'agent est constitué par un *processus d'urbanisation évidemment adapté à ce milieu rural*. C'est la notion de centre semi-rural et de centre semi-urbain dont on trouvera une définition précise dans la sous-section 2 qui peut apporter une réponse à cette exigence. L'organisation d'un réseau de centres semi-ruraux et semi-urbains dynamiques constitue un problème d'armature urbaine.

c) *La notion d'armature urbaine* apparaît comme une notion-clé d'une théorie du développement des pays neufs. Mais le problème qui se pose est celui de *l'adaptation du contenu de cette notion* dans le cadre des *régions sous-développées*. C'est là un des problèmes importants qu'il nous faudra aborder systématiquement par la suite.

Conclusion

A long terme, les pays neufs n'échappent pas à la règle de la structuration du tissu de production à partir de la demande finale. Etant donné ce que sont les structures de consommation, un processus d'urbanisation appuyé sur une armature (urbaine) appropriée apparaît comme une des voies les plus intéressantes. Nous allons voir que la localisation des tensions-motrices de croissance - correspondant aux capacités du milieu naturel et humain - va dans le même sens.

§ 3 — LA LOCALISATION DES TENSIONS DE CROISSANCE ET LES CAPACITÉS DE RÉPONSE DU MILIEU NATUREL ET HUMAIN

LES POSSIBILITÉS DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN MILIEU SOUS-DÉVELOPPÉ

Thèmes

1. — L'économiste qui raisonne trop exclusivement en termes macro-économiques et sectoriels néglige les problèmes de localisation. S'il ne méconnaît pas l'importance de la transmission de la croissance par la demande finale, il est conduit, cependant, dans la mesure où il n'en localise pas les effets, à ignorer les formes d'organisation spatiale de cette forme de développement. Précisément, *l'espace régional est le cadre privilégié de la localisation des créations induites par la demande finale*. Cette localisation s'organise dans le cadre d'ensembles structurés et hiérarchisés : les ensembles urbains. De plus, les agglomérations entretiennent avec le milieu naturel, en particulier le milieu rural environnant, une série d'effets privilégiés.

Ainsi peut-on schématiser la structuration du tissu économique régional : le milieu urbain et les liaisons ville-campagne - par la suite la spécialisation des zones rurales - constituent les agents de la diffusion d'une croissance dont nous avons supposé qu'elle est amorcée par la création autonome de pôles (industriels ou agricoles) exportateurs. Il convient d'examiner de plus près ces formes d'organisation intra-régionales de la croissance.

2. — Il convient d'étudier la situation des différents types de régions (géographiques) des pays neufs au regard de cette forme de développement. En effet, les capacités ne sont pas les mêmes :

— pour les régions disposant déjà d'une certaine armature urbaine, de ressources plus ou moins diversifiées, d'un milieu humain capable de répondre aux incitations du développement.

— et pour celles qui ne disposent pas d'une telle infrastructure.

D'une façon générale, toute région sous-développée se caractérise par l'importance relative du capital disponible sous forme de ressources naturelles et de travail. Le développement régional peut et doit être alimenté en grande partie par ces disponibilités. Le problème est celui de leur mobilisation. Elle dépend des capacités d'entreprise des agents économiques. Or, celles-ci varient selon les milieux : urbain, semi-urbain, rural.

Le problème qui se pose est celui d'une *adaptation entre les tensions de croissance issues de la demande finale et la capacité des milieux humains concernés de répondre à ces tensions*. On recherchera dans quelle mesure les tensions de croissance provoquées par la demande finale se localisent selon des formes d'organisation intra-régionale telles que les relances motrices :

— font appel à la mobilisation de ressources disponibles localement ou au sein de l'espace régional ;

— correspondent aux capacités d'entreprise des milieux autochtones concernés (urbains, ruraux).

A partir des tendances qui se manifestent, on recherchera les formes d'organisation de l'armature urbaine et de l'aménagement régional qui sont susceptibles d'aider le processus de croissance de la région et d'en assurer le succès.

a. La localisation des effets de croissance induits par la demande finale : l'importance du cadre urbain

1° LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE URBAINE (RAPPEL)

a) *L'organisation économique de la ville* : dans l'optique de l'analyse de la croissance, on distingue :

— les activités exportatrices et leurs satellites. Cet ensemble fournit à l'économie de la ville une injection nette de revenus.

— les activités urbaines proprement dites tournées soit vers la consommation des ménages (production de biens et services pour les ménages), soit vers l'investissement des ménages : le logement. Cet ensemble d'activités est plus ou moins diversifié selon l'importance de la population. De plus selon la dimension de la ville, le tissu de production « intermédiaire » est plus ou moins important. Cette importance a été mesurée au moyen de la notion « d'équipement minimum ».

— les activités liées à l'infrastructure collective publique et au fonctionnement de la collectivité.

b) *Circuits urbains et phénomène d'accélération* - Du point de vue de son fonctionnement, l'économie urbaine est caractérisée par l'existence d'un circuit constitué par les inter-relations qui existent entre les activités tournées vers la demande des ménages (1), la vitesse de fonctionnement du circuit est fonction de la périodicité et de l'ampleur des dépenses. Rappelons que l'analyse économique a mis en évidence les caractéristiques de fonctionnement d'un circuit à travers la notion de *multiplicateur*. Par rapport à ce processus l'investissement par les ménages sous forme de logement et l'équipement en infrastructure publique constituent des processus d'*accélération*.

En définitive, le fonctionnement de l'économie urbaine considérée du point de vue de la croissance peut se schématiser ainsi : les activités motrices exportatrices injectent des flux nets de revenus dans le circuit urbain qui multiplie cet effet de croissance dans la limite des fuites constituées par les importations destinées aux ménages. Lorsque le revenu global ou la population augmentent dans des proportions notables ou lorsque sont entrepris des travaux d'infrastructure publique, un processus d'accélération vient accroître le développement de l'économie urbaine. Etant donné la nature des *activités liées au bâtiment* elles ont tendance à se localiser dans la ville dont le tissu de production intermédiaire et final s'accroît d'autant.

c) *Le réseau urbain*. Il importe de ne pas considérer isolément chaque agglomération. En effet, le réseau urbain tout entier constitue un tout à l'égard de la demande finale des ménages. Cette demande finale qui ne peut être que partiellement satisfaite dans le cadre des petites agglomérations s'adresse pour les consommations à moyen ou plus long terme aux agglomérations plus importantes. Comme on le sait, la notion de hiérarchie urbaine répond à ce phénomène. Le milieu urbain est ainsi constitué d'ensembles de plus en plus importants. Selon la dimension des agglomérations les activités urbaines ont un caractère local : elles ont pour marché la population de la localité, ou régional : leur aire de marché dépasse la population de l'agglomération et s'étend à une partie ou à la totalité des ménages de la région. Dans le cadre des pays sous-développés, le réseau urbain peut être appréhendé à travers les trois notions de centre urbain, centre semi-urbain et centre semi-rural. (cf sous-section 2). (2)

2° PROCESSUS DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET URBANISATION

Considérons la création d'une activité motrice soit industrielle soit agricole. Comment vont se localiser les effets de croissance induits par le revenu et la demande des ménages ?

a) *Propagation des effets moteurs d'origine industrielle*. La propagation se fera à travers la structure urbaine où se trouve implantée la nouvelle unité motrice : effets de création d'entreprises (services,

(1) L'ensemble des entreprises travaillant pour la demande finale distribue des revenus à des ménages qui les dépendent auprès des entreprises en question et ainsi de suite.

(2) Sur l'ensemble de ce problème, se reporter à l'annexe 4.

commerces, productions), effets d'accélération par le bâtiment (et création induite d'activités liées au bâtiment). Ainsi

- une grande part des effets de relance motrice se localisent autour des ménages qui s'agglomèrent eux-mêmes autour des centres de production industrielle ; en d'autres termes, la propagation de la croissance se fait dans le cadre de l'agglomération ou du réseau urbain dans laquelle elle est insérée ;
- les tensions de croissance (issues de l'effet moteur) correspondent aux capacités de réponse du milieu urbain dans la mesure où il s'agit de petites entreprises de services et de commerces ou d'entreprises moyennes liées à la production de biens de consommation ou de biens d'investissement des ménages.

b) *Localisation des effets de croissance à partir d'un pôle de développement agricole*

Prenons le cas de la mise en valeur d'une zone basée sur des cultures d'exportation et sur une organisation technique relativement évoluée. Mis à part le fait que les structures de consommation en milieu rural sont moins riches que celles du milieu urbain, la propagation de la croissance se fait, ici aussi, à travers le milieu urbain propre à la zone rurale : centres semi-ruraux et centres semi-urbains (on trouvera dans la section 2 une étude précise des effets induits de cette nature).

En résumé, les effets de croissance par créations induites à partir de la demande des ménages se localisent directement dans l'armature urbaine qu'il s'agisse du milieu urbain industriel ou du milieu « urbain rural ». Le milieu urbain se développe et cette extension du milieu urbain constitue un marché supplémentaire pour les centres industriels et pour la production agricole. Ainsi le milieu urbain relance les effets de croissance vers la production industrielle et agricole. On peut aussi caractériser ce dernier processus sous la forme suivante : induction des effets de croissance d'un milieu urbain industriel sur l'environnement rural et relance par cet environnement rural sur ce milieu urbain industriel.

b. La relance des effets de croissance entre milieu urbain et milieu rural

Dans une région en voie de développement, les spécialisations agricoles n'existent pas encore (sauf en ce qui concerne éventuellement des pôles exportateurs). De ce fait, tout accroissement de la demande de produits agricoles répondant à la consommation alimentaire des ménages urbains a tendance à se répercuter sur les zones rurales *environnantes* en fonction de leurs capacités géographiques. A quelles conditions le milieu rural relancera-t-il cette croissance vers le milieu urbain industriel ?

1° CROISSANCE DU MILIEU URBAIN INDUSTRIEL ET ENTRAÎNEMENT DIRECT DES ZONES RURALES ENVIRONNANTES EN PAYS SOUS-DÉVELOPPÉ

Nous voudrions souligner ici deux points :

- l'importance quantitative de cet effet d'entraînement et sa rapidité peuvent être relativement grandes dans la mesure où la consommation alimentaire des populations urbaines tient encore une place importante dans la demande de cette catégorie de ménages en pays sous-développé.
- à plus long terme, dans le cadre régional, une spécialisation des productions selon les zones peut s'établir selon le double critère de la proximité des centres urbains (production maraîchère) et des capacités géographiques (avantages comparatifs).

2° LES CONDITIONS DE LA RELANCE PAR LE MILIEU RURAL SUR LE MILIEU URBAIN INDUSTRIEL

Il s'agit toujours de la relance par la demande des ménages. Celle-ci porte sur les produits industriels et sur les services fournis par les agglomérations semi-urbaines et urbaines. Etant donné ce qu'est le milieu rural traditionnel dans une région sous-développée, il apparaît que la relance a peu de chances de s'effectuer d'elle-même, du moins dans des proportions suffisantes pour être significative. La relance par le milieu rural passe par la transformation des structures de consommation et des modes de vie de

la société traditionnelle. C'est ici qu'apparaît sous une autre forme le facteur décisif : le processus d'urbanisation. La transformation du milieu rural traditionnel ne peut s'opérer uniquement à partir d'une évolution des productions agricoles (spéculations et modes de faire-valoir). *Elle est liée fondamentalement à l'émergence dans ce milieu même de centres (semi-ruraux) où se manifestent la diversification des activités économiques, des modes de production techniquement plus évolués que ceux du monde rural, des types de vie différents (sur le mode urbain) bref un dynamisme économique.* L'implantation dans la zone rurale traditionnelle d'un réseau de centres semi-ruraux de ce type apparaît comme le support indispensable pour une transformation des modes de vie et de consommation capable de provoquer une relance de la croissance par la demande des ménages ruraux en matière de produits industriels et de services des grandes agglomérations.

Le tissu urbain propre au milieu rural est constitué non seulement par ces centres semi-ruraux mais également par les centres *semi-urbains*. A long terme, le milieu semi-urbain constitue le lieu de transition entre les productions de biens et services de type artisanal et les formes modernes d'entreprise, entre les modes de vie et de consommation liés à la tradition et ceux que suscite le progrès économique.

Conclusion

L'organisation du développement régional

1° ROLE CAPITAL DU PROCESSUS D'URBANISATION DANS LA DIFFUSION DE LA CROISSANCE

a) Le milieu urbain déjà constitué (surtout le milieu de type industriel) est un amplificateur remarquable de la croissance : la diffusion se réalise sous la forme d'accroissements de flux et de créations d'entreprises. Celles-ci correspondent aux capacités du milieu où se localisent les besoins nouveaux.

b) Un processus d'urbanisation approprié au milieu rural est le catalyseur indispensable à une transformation irréversible et accélérée des structures de production et de consommation traditionnelles.

2° LE PROCESSUS D'URBANISATION FORME UN TOUT. Cette unité est exprimée à travers la notion de *réseau urbain* et d'*armature urbaine*.

Le réseau urbain est caractérisé par une hiérarchie, une spécialisation fonctionnelle et une distribution spatiale de ses composantes. Il établit la liaison entre le milieu de type industriel (moteur) et le milieu rural à transformer. Les formes urbaines plus concentrées et quantitativement plus importantes se situent autour des centres de production industrielle. Les formes plus dispersées se situent dans l'espace de production agricole. La concentration de population autour d'unités industrielles dynamiques favorise les mutations dans les modes de vie. Le réseau urbain transmet les effets du progrès économique (productivité, consomativité) des grandes agglomérations plus dynamiques vers les centres ruraux dispersés.

3° CORRESPONDANCE SPATIALE ENTRE LA RÉGION ET LE RÉSEAU URBAIN

Il s'agit d'abord d'une correspondance *statique*, l'espace régional pouvant être défini comme celui qui comprend un réseau urbain (en pays sous-développé il est constitué d'une métropole, de centres semi-urbains et de centres semi-ruraux - cf sous-section 2).

Mais il s'agit surtout d'une correspondance *dynamique* : le réseau *urbain* fixe les *processus de croissance économique* à l'intérieur du cadre régional et selon des conditions qui correspondent aux capacités (et aux besoins) des milieux humains et à la localisation des ressources naturelles de la région.

Nous pouvons maintenant nous poser la question : est-ce que grâce à une organisation adéquate de l'urbanisation on ne peut rendre cumulatif le processus de croissance intra-régional ?

4° L'ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET L'AMÉNAGEMENT DU PROCESSUS D'URBANISATION

En définitive, une théorie générale de la croissance économique localisée conduit à reconnaître les possibilités d'une organisation régionale du développement.

Nous avons mis en évidence les possibilités et les convergences remarquables des processus de croissance intra-régionaux, dans le cadre d'une armature urbaine. Nous avons vu comment la localisation des effets de croissance ainsi produits correspondait aux capacités des différents milieux naturels et humains concernés. Il apparaît ainsi que l'organisation du développement régional passe par l'aménagement de l'armature urbaine. Il s'agit alors de trouver les formes qui correspondent aux conditions particulières des régions en voie de développement.

Pour approfondir les problèmes ainsi posés, nous utiliserons un modèle de la région en pays sous-développé. Celui que nous choisissons de présenter dans la sous-section 2 a été retenu par une équipe de l'ORSTOM pour servir de base à une recherche de planification du développement régional menée en Côte d'Ivoire, dans le cadre d'une convention avec le Ministère du Plan.

SOUS-SECTION 2

MODÈLE D'ANALYSE ET D'ACTION RÉGIONALE

§ 1 — RÉGION, ZONE, CELLULE ÉCONOMIQUE DE BASE

On se reportera ici au travail de Monsieur H. LHUILLIER publié dans ce même cahier, spécialement aux pages 87-99.

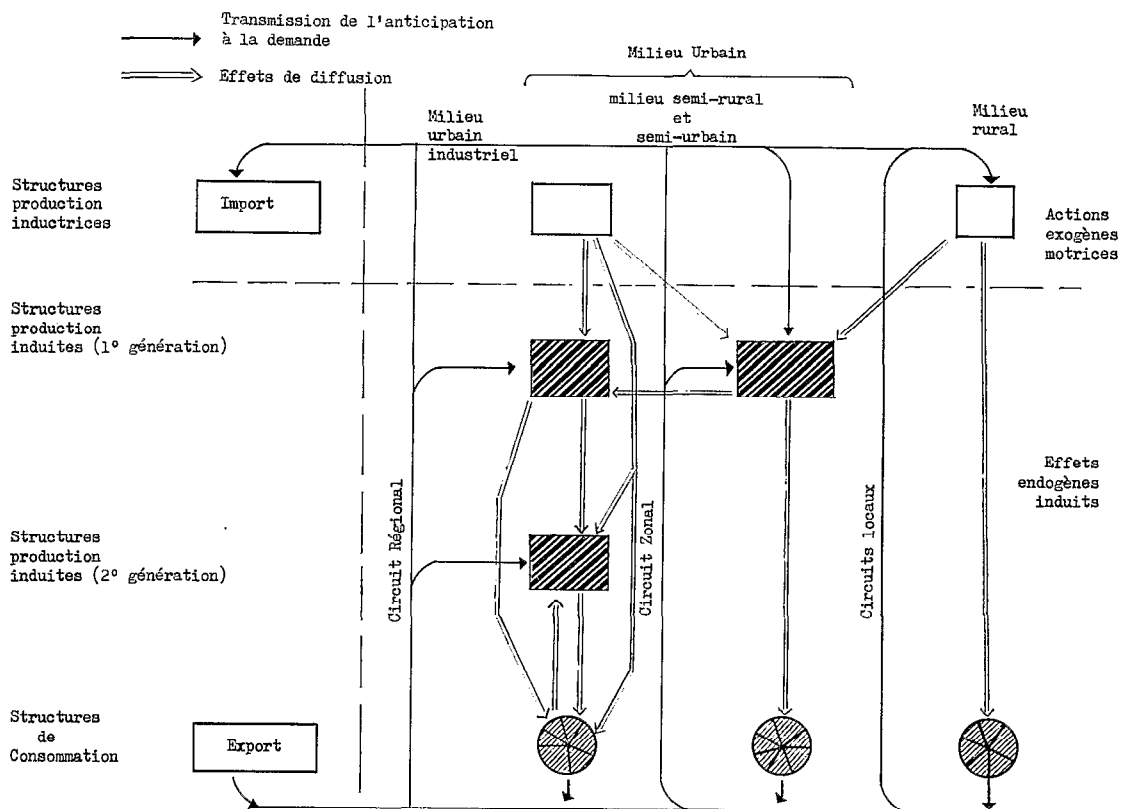


Schéma 4

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (1)

(1) Extrait de H. Lhuillier, voir page 90.

§ 2 — OPÉRATION INDUCTRICE MOTRICE ET PROCESSUS INDUIT

Dans les analyses qui suivront, on étudiera le développement intra-régional à partir d'opérations dites exogènes « inductrices » ou encore « inductrices-motrices », réalisées tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Selon les régions, les investissements de type industriel pourront être prédominants par rapport aux investissements de nature agricole ou inversement. L'analyse consistera à étudier à partir de ce modèle simple les processus induits que l'on peut attendre ou que l'on peut favoriser par une organisation de l'économie régionale. Il ne sera question que des effets proprement économiques. Les problèmes de comportement liés aux structures socio-culturelles de la société traditionnelle ne seront pas traités en tant que tels. Ils seront abordés à l'occasion des problèmes proprement économiques. Loin d'en méconnaître l'importance, soulignons au contraire qu'un programme important de recherches de la section économique de l'ORSTOM est consacré à l'analyse en profondeur des relations villes-campagnes vues en fonction de l'organisation socio-culturelle des groupes concernés.

§ 3 — LES TYPES DE RÉGIONS

D'un point de vue théorique on peut distinguer deux grands types de régions. Celles dans lesquelles le milieu urbain est déjà relativement développé. Il s'agira par exemple en pays sous-développé des régions qui comprennent la métropole nationale, par exemple la région de Tananarive qui constitue un des deux domaines de recherches qui sont évoqués dans ce travail. Un second type de région est constitué par des régions dans lesquelles la métropole et le milieu urbain sont moins importants (par exemple métropole comprenant entre 50 et 100 000 habitants). La région que nous prendrons comme exemple de cette deuxième situation est la région de Bouaké où se déroule un autre programme de recherches de l'ORSTOM.

A l'intérieur de cette distinction, une subdivision simple peut être utilisée : on distinguera les régions dans lesquelles les zones composantes peuvent être diversifiées compte tenu de leurs ressources et les régions dans lesquelles une telle diversification n'est pas possible. Nous verrons comment, par la suite, on peut être amené à penser qu'il est préférable de favoriser d'abord le développement dans des régions à potentialités diversifiées.

SECTION II

STRUCTURES DE CROISSANCE ET ORGANISATION RÉGIONALE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Nous avons vu dans la première Section qu'une analyse fondamentale de la croissance qui prend en considération la localisation des phénomènes met en évidence des formes régionales du développement. L'objet de cette Section II est d'approfondir les possibilités et les modalités d'un développement économique intra-régional dans les pays sous-développés.

En utilisant le modèle régional de référence, nous commencerons par une étude systématique des différents processus de structuration de la croissance que l'on peut produire dans une région sous-développée. Nous chercherons ensuite à quelle condition et comment on peut provoquer et lier ces processus de structuration du développement en un mécanisme cumulatif. On débouche sur un problème de stratégie du développement à base régionale.

SOUS-SECTION I

ÉTUDE DES PROCESSUS DE STRUCTURATION DU DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE RÉGIONAL

Nous allons essayer de préciser les processus de structuration de la croissance régionale qui peuvent résulter de l'action, sur les structures économiques de départ, d'opérations motrices autonomes de caractère à la fois industriel (créations d'unités produisant des biens d'exportation ou des substituts d'importations) et agricole (exportation).

Cette analyse se conformera au modèle régional de référence. Elle s'organise selon les lignes directrices tirées de notre réflexion initiale sur les processus de la croissance : celle-ci nous a montré le rôle fondamental joué par la structuration du milieu urbain. L'ordre d'étude sera donc le suivant :

1^o Etude des processus de structuration du milieu urbain dans ses différentes formes

2^o Etude des capacités de relance du développement urbain sur les activités industrielles et agricoles intra-régionales

3^o Nous rechercherons si la croissance combinée des productions agricoles et industrielles d'une part et du milieu urbain d'autre part rend possible un processus cumulatif de développement.

Celui-ci débouche sur une deuxième phase de structuration de l'économie régionale.

§ 1 — LE DÉVELOPPEMENT INDUIT DES STRUCTURES URBAINES

Nous admettrons que les investissements moteurs industriels sont réalisés dans la métropole régionale et nous étudierons les effets qui se développent dans le tissu urbain existant. Les investissements moteurs en milieu rural auront aussi des effets, mais sur la structure urbaine correspondante : les centres semi-ruraux compris dans la zone de développement. Enfin, au cours de la première section, nous avons mis en évidence l'importance des centres semi-urbains. Nous analyserons donc en troisième lieu le développement induit du milieu semi-urbain.

a. Développement du tissu urbain de la grande agglomération1^o ÉLÉMENTS MOTEURS

a) industries exportatrices nouvelles

b) activités liées au rôle de métropole du réseau urbain dans l'hypothèse d'un développement en moyenne période de ce réseau :

— activités des commerces de gros

— activités de services aux entreprises

— activités intermédiaires du commerce et de l'industrie

— services administratifs

2^o CRÉATIONS INDUITES D'ACTIVITÉS URBAINES

a) activités de services rendus aux particuliers

— commerce de détail

— réparations mécaniques et électriques

b) productions pour la consommation des ménages (équipement minimum)

— industries alimentaires

— industries du vêtement (semi-industrialisation de l'artisanat traditionnel)

— industrie du cuir, peaux, chaussures, etc.

- industrie de l'équipement ménager
- poteries, vaisselle
- articles métalliques divers
- industries polygraphiques et presse
- papiers et cartons
- industrie pharmaceutique, droguerie, colorants
- hygiène
- c) activités du bâtiment et travaux publics
 - maçonnerie et matériaux de construction
 - électricité, plomberie, étanchéité, carrelage, peinture, ferronnerie, menuiserie.

Remarque

La possibilité de création d'entreprises dans ses diverses activités est fonction d'une part du tissu urbain déjà existant, d'autre part de l'importance des effets provenant des opérations motrices, enfin de la dimension de la ville. A cet égard, la situation est différente selon que la métropole régionale est aussi métropole nationale - ce qui lui confère en tant qu'agglomération une plus grande dimension (exemple Tananarive entre 300 000 et 400 000 habitants) ou que la métropole est purement régionale (exemple de Bouaké environ 60 000 habitants).

Dans le cas de la grande agglomération métropole nationale, on trouve fréquemment autour de la ville proprement dite une ceinture semi-industrielle et semi-agricole, disons aussi semi-urbanisée. Elle peut s'étendre sur un rayon de 10 à 20 kilomètres autour de la métropole. Cette ceinture se caractérise par une structure de type semi-urbain. On peut attendre un effet important du développement de l'agglomération proprement dite sur cette ceinture semi-urbaine.

3° RESTRUCTURATION DE LA CEINTURE SEMI-URBAINE AUTOUR DE LA MÉTROPOLÉ RÉGIONALE NATIONALE

Le principal effet doit être attendu ici de la mutation qui peut s'effectuer dans cette zone entre une structure semi-urbaine et une structure urbaine évoluée. Le développement de l'infrastructure publique (adduction d'eau, électricité, communications et transports, etc) constitue un accélérateur notable pour cette mutation structurelle. En ce qui concerne les activités liées à la demande des ménages, on peut attendre des créations nouvelles nombreuses dans les commerces de détail non représentés jusque là, les garages et activités de réparation, les activités de textile et habillement, droguerie, quincaillerie, ainsi que dans les services aux particuliers.

b. Structuration des centres semi-ruraux

Nous étudions les effets que peuvent provoquer des opérations motrices réalisées en milieu rural sur les centres semi-ruraux. Étant donné les résistances d'ordre socio-culturel que le milieu traditionnel rural oppose à toute transformation, une certaine stratégie est nécessaire pour que l'on puisse raisonnablement envisager de tels effets de croissance. Nous l'évoquerons dans le cadre de ce paragraphe.

1° STRUCTURATION DU MILIEU SEMI-RURAL

Il s'agit de la transformation des bourgs ruraux. Cette transformation, sans revêtir les formes techniquement évoluées du milieu urbain fait appel à un artisanat modernisé. D'une part la promotion de cet artisanat est possible à partir du milieu humain traditionnel, d'autre part il représente du point de vue technique et par rapport à ce milieu un progrès dont la diffusion est possible. Les activités nouvelles qui peuvent se créer sont relativement diversifiées :

- développement de l'artisanat modernisé des mécaniciens dont la présence est liée à la réparation des engins mécaniques mis en œuvre dans les opérations de développement agricole.

- artisanat de l'outillage traditionnel
- maçons, menuisiers
- activités d'encadrement (crédits, animation, etc)
- commercialisation de la production agricole
- petites unités de transformation à usage local
- développement des productions artisanales liées à la demande rurale :
 - travail du bois
 - travail des nattes
 - ustensiles divers

Enfin dans le cadre des bourgs ruraux, développement d'activités tertiaires : petite hôtellerie, pompes à essence, dépôt de droguerie et pharmacie, dispensaire. L'expérience montre enfin que les activités de transport peuvent acquérir une certaine importance

2° FACTEURS D'AMPLIFICATION

Une amplification remarquable peut être obtenue grâce au développement anticipé de l'infrastructure de communications entre les centres ruraux et les centres semi-urbains.

3° STRATÉGIE

Le développement des bourgs semi-ruraux est lié à une évolution de la demande des exploitants agricoles. Pour ce faire ces centres doivent jouer un rôle de relais dans le processus de diffusion du progrès économique et technique qui se transmet à travers les mailles du réseau urbain. Ce rôle sera d'autant plus facilité que les centres semi-ruraux verront leur rôle de marché local intensifié. En effet, les communications et les rencontres sont, comme on l'a observé, favorisées par le phénomène du marché. En introduisant certains éléments de modernisme dans le centre semi-rural, (centre d'information, de spectacle, dispensaire, etc) on peut favoriser de façon notable la transformation progressive de la société traditionnelle.

c. Structuration du milieu semi-urbain

A titre indicatif (mais ces caractéristiques peuvent varier grandement selon les terroirs) les centres semi-urbains sont constitués à partir des marchés ruraux comprenant entre 2 000 et 6 000 habitants environ. Ils peuvent dépasser le seuil des 10 000 - 15 000 habitants.

Rappelons que le développement de ces centres peut être favorisé par une délocalisation volontaire de petites industries satellites des grandes industries motrices ainsi que par la localisation d'industries de transformation des productions agricoles. Le développement des centres semi-urbains doit être attendu en second lieu de leurs fonctions de distribution (groupage et conditionnement des produits, commerces de semi-gros, services rendus aux particuliers et aux entreprises). Enfin, la croissance peut résulter à plus long terme de l'essor de la demande rurale environnante.

1° CRÉATION D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Il ressort de l'enquête faite dans la région de Bouaké par Monsieur LÊ CHAÛ (cf tableau en annexe) que le tissu des centres semi-urbains est actuellement très pauvre : absence de services techniques et de services des ménages, absence de spectacles, banque, pharmacie ; pas de station-service, garages, pas d'hôtellerie. Il y a donc place pour d'importantes créations d'activités nouvelles telles que celles que l'on vient d'indiquer.

Les centres semi-urbains doivent être aussi le lieu de promotion d'un artisanat modernisé produisant des biens de consommation adaptés à la demande du milieu rural environnant.

2° FACTEURS D'AMPLIFICATION

Le centre semi-urbain doit être le lieu de mutation des modes de vie du milieu traditionnel vers

un mode de vie de type modernisé : passage de l'habitat traditionnel à un habitat en dur, infrastructure urbaine évoluée - adduction d'eau, d'électricité, services publics.

Cette mutation des centres semi-urbains doit être le résultat d'une politique volontaire. L'anticipation des travaux d'infrastructures publiques peut constituer un accélérateur dans le processus de création des activités privées.

§ 2 — LES SCHEMAS DE RELANCE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL ET SUR LE SECTEUR AGRICOLE

a. Relance sur les activités industrielles dans l'espace régional

Dans l'optique des créations induites d'entreprises et de la structuration du tissu de production industriel, on peut caractériser certaines stratifications typiques c'est-à-dire des créations de parties nouvelles de ce tissu inter-industriel. Dans le cadre de notre modèle de raisonnement nous connaissons déjà deux parties de ce tissu : la partie constituée par le secteur industriel d'exportation et la partie constituée par les activités de productions industrielles induites de la demande des ménages dans le milieu urbain (notion d'équipement urbain minimum). Ces deux composantes font appel à des productions amont communes : en particulier l'énergie et le transport. D'une façon générale, ces productions peuvent être réalisées sur l'espace régional. Il en est de même des matériaux de construction qui intéressent l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ces activités amont constituent une troisième partie du tissu inter-industriel. Elles sont induites directement sinon par anticipation du développement des autres séries d'activités. Nous voudrions ici attirer l'attention sur d'autres phases de la stratification industrielle : il s'agit de branches de production intermédiaires situées au confluent des demandes des entreprises appartenant au trois autres composantes (industries d'exportation, industries urbaines, industries amont). On le voit, il s'agit ici de création induite de ce que l'on appelle les demandes intermédiaires, par opposition à la demande finale des ménages. On peut distinguer pour la commodité de l'exposé deux séries successives de stratification. La première concerne les branches de la transformation métallique d'une part et les activités mécaniques et électriques d'autre part.

1^o PROMOTION D'ACTIVITÉS DANS LES BRANCHES DE LA TRANSFORMATION MÉTALLIQUE ET DE L'ACTIVITÉ MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE

Ces activités nouvelles peuvent être induites du développement que l'on a décrit dans :

- les activités du bâtiment et des travaux publics
- les activités de réparation mécanique pour les ménages et d'équipement ménager
- des activités que nous avons appelées satellites et qui fabriquent des pièces (outillage, ou produits semi-finis) pour les industries d'exportation ou les industries amont et aval.

2^o ACTIVITÉS INTERMÉDIAIRES INDUITES DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, DES INDUSTRIES DU BATIMENT ET DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Nous touchons ici une question qui est encore du domaine de la recherche et dont l'application déborde le cadre régional. Néanmoins, elle mérite d'être abordée.

Le thème est le suivant (1) : les trois branches du bâtiment, des industries alimentaires, des industries mécaniques et électriques présentent chacune des coefficients d'entraînement remarquables (diver-

(1) cf. Rémy DEJEAN : « Contribution à la recherche des meilleurs effets d'entraînement » sous la Direction de J.C. PERRIN. Centre de Recherches sur le Développement des Ensembles Economiques Régionaux. CREDER - Université d'Aix-Marseille - cf Annexe I (2).

sifications, valeurs quantitatives). De plus, elles conjuguent leurs effets sur un grand nombre d'activités intermédiaires. On peut en conclure que, d'une façon générale, l'essor simultané sur un même espace de ces trois activités inductrices provoque un accroissement convergent de demandes tel que les créations induites dans un grand nombre d'activités intermédiaires devraient en résulter. Toutes parmi celles-ci ne sont pas de nature à se localiser dans la région mais un certain nombre d'entre elles au moins devraient venir enrichir le tissu de production régional. (ceci doit faire l'objet de recherches ultérieures).

Cette information intéressante sur la capacité d'entraînement des branches en question résulte d'une analyse établie à partir du tableau inter-industriel français décomposé en 65 postes. En approfondissant l'approche de Monsieur AUJAC sur les branches « meilleures clientes » cette étude met en évidence les activités qui possèdent les meilleurs effets d'entraînement. A partir d'une triangulation de la matrice on parvient à des résultats tels que ceux que nous présentons en annexe.

b. Effet du développement urbain sur la production agricole

1° EFFETS PAR LA DEMANDE URBAINE

La croissance de la population et des revenus urbains induit un accroissement important de la demande de produits alimentaires. Dans les pays en voie de développement, cette demande se porte naturellement vers l'environnement rural c'est-à-dire qu'elle concerne, pour une grande partie, l'espace régional. La production agricole induite (qui comprend rappelons-le les produits maraîchers, l'élevage et la production laitière, la production fruitière, etc) obéit à une double répartition spatiale. D'une part, la production maraîchère autour des agglomérations, d'autre part, lorsque la demande est suffisamment importante et suffisamment différenciée, une spécialisation inter-zonale doit être aménagée au sein de la région.

Cette relance par les produits alimentaires est d'autant plus forte en milieu sous-développé que les consommations sont moins évoluées et se portent principalement sur les produits alimentaires.

2° EFFETS PAR LES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

Dans certains cas, l'augmentation et la diversification de la production agricole peut être induite des industries urbaines produisant pour la population : industries textiles (production de coton), industries des cuirs et peaux, production de bois pour la pâte à papier. Dans la mesure où il s'agit de productions géographiquement déterminées, elles ne se localiseront dans la région que si celle-ci possède par rapport au reste du territoire un avantage comparatif.

3° MODALITÉS D'AMPLIFICATION

Les effets de la demande urbaine en milieu rural peuvent se trouver facilités sinon amplifiés de plusieurs façons. Il convient tout d'abord d'organiser les spécialisations des productions par zones et de favoriser le remodelage des productions autour des centres urbains. Il convient en second lieu de promouvoir un réseau de distribution qui facilite l'écoulement des produits sans défavoriser les producteurs.

Rappelons enfin que l'accroissement de la production agricole en augmentant les revenus des ménages ruraux, induit une relance de la croissance sur le milieu urbain : demande de produits fabriqués de consommation courante (textiles, petit outillage, produits alimentaires, savons et droguerie, ameublement, éclairage). L'accroissement des activités en milieu rural favorise également le rôle régional de la métropole au niveau des activités de distribution (commerces de gros) ainsi qu'au niveau des activités de service (intermédiaires du commerce, de l'agriculture). Cette relance est fonction de la transformation des modes de consommation et des mentalités en milieu rural dont nous avons vu qu'elle doit être accélérée par le développement du réseau des centres semi-ruraux.

§ 3 — PROCESSUS CUMULATIF DE CROISSANCE ET RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

a. Les possibilités de cumulation

Nous venons d'étudier successivement les possibilités de développement du tissu urbain régional et du tissu de production industrielle et agricole.

La structuration progressive de ces tissus renforce les capacités de multiplication de l'économie régionale. Cette amplification, à son tour, renforce le processus de structuration (cf. section I). Nous trouvons là une première possibilité d'effet cumulatif.

A long terme, la structuration de l'économie régionale progresse en premier lieu à partir du développement urbain (1) ; celui-ci relance ensuite de façon d'autant plus importante le secteur industriel et le secteur agricole régional. Le développement de ces productions induit à son tour un renforcement du réseau urbain. Nous trouvons là une deuxième raison d'effet cumulatif qui tient aux propriétés de localisation des effets de croissance.

A mesure que se développe le tissu économique régional, le rapport production intérieure importations s'améliore par diminution relative des importations et accroissement de la capacité d'exportation : en particulier dans les régions situées autour des métropoles nationales, les activités industrielles de biens finaux qui se créent autour de l'agglomération principale ont vocation pour fournir un marché plus vaste et supra-régional. Il en est ainsi également des activités industrielles intermédiaires.

Ainsi dans une période de temps qui peut être largement supérieure à une génération, les structures de production de l'économie régionale peuvent se transformer d'une façon cumulative qui varie selon les régions et selon les opérations motrices de départ. Parallèlement, au fur et à mesure que la population et les revenus augmentent, *les structures de consommation* évoluent. La combinaison de ces deux effets dans le cadre d'un processus accéléré de croissance permet de poser le principe d'un nouveau stade de structuration dans le développement régional.

b. La restructuration de l'économie régionale

Cette restructuration peut être située autour d'un seuil. Elle comprend des effets centripètes qui visent au renforcement de la richesse régionale mais elle comporte surtout des effets centrifuges grâce auxquels le développement de la région peut se transmettre vers d'autres parties du territoire national. Nous ne développerons pas ici ce point que nous avons étudié ailleurs (2). Indiquons simplement que le seuil en question apparaît lorsque, à la suite de l'évolution des revenus et des structures de consommation, toute une vague de productions nouvelles destinées à la demande finale devient possible, dans le cadre de la région, parce que l'on atteint les seuils de rentabilité. Dans le schéma d'analyse de la croissance régionale que nous avons utilisé jusqu'ici, cette nouvelle vague de créations correspond à un nouveau type d'investissements moteurs. Mais au lieu d'être autonomes, c'est-à-dire réalisés de l'extérieur et en fonction d'un marché extra-régional comme c'était le cas au seuil de la première phase de développement interne de la région, elle est induite du développement antérieur de la région. Signalons enfin que, au cours de cette deuxième phase de structuration du développement régional, le réseau urbain connaît une transformation notable et que la production agricole se transforme et se relocalise selon une série de lignes de forces que l'on peut prévoir.

(1) Ce milieu possède, rappelons-le des capacités remarquables d'amplification (intensité des circuits urbains) et d'accélération (logement, travaux publics et infrastructure publique). cf. schéma 5.

(2) cf. Opus cité J.C. PERRIN, référence I et III page 10.

Au terme de cette recherche sur les processus de structuration du développement régional, nous avons mis en évidence quelques grandes lignes de force qui manifestent les possibilités intéressantes qui existent en milieu sous-développé. Il convient maintenant d'aller plus loin en recherchant d'une part comment il convient d'aménager ces processus, d'autre part comment on peut différencier les possibilités des régions selon leurs capacités structurelles de départ.

SOUS-SECTION 2

LA STRATÉGIE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

A quelle condition et comment peut-on, dans les pays en voie de développement, provoquer et lier ces processus de structuration de la croissance régionale en un mécanisme cumulatif autonome dont les effets bénéficieraient à la croissance du reste de l'économie, c'est-à-dire aux autres régions ?

Ce problème revêt deux aspects. En premier lieu, comment peut-on combiner et intégrer les différents processus de croissance que nous avons examinés précédemment ?

En second lieu, nous avons vu à propos de certains processus particuliers que, pour qu'un certain nombre d'effets spécialement remarquables (en particulier les effets de relance motrice) se déclenchent, il fallait atteindre des seuils. Cela implique une concentration suffisante d'actions inductrices. Ce problème des seuils se pose de façon encore plus décisive en milieu sous-développé.

Nous étudierons ces deux aspects de notre problème au cours de deux paragraphes successifs. En conclusion, nous montrerons que les possibilités et les modalités de la croissance régionale mettent en question la politique du développement à base régionale.

§ 1 — LES COMBINAISONS CRÉATRICES

Il s'agit de provoquer la structuration du « tissu » de production de la région (1) de telle façon que, par l'effet même du fonctionnement de l'ensemble régional, ce tissu aille en se renforçant et en se resserrant progressivement d'une façon conforme aux disponibilités géographiques en ressource de la région et aux capacités des milieux humains.

Un tel objectif est fonction :

1. de la *structure* même d'un système de production capable de croissance. On entend par là : la nature des inter-relations entre les activités. Or, on le sait, ces liaisons d'entraînement ne sont pas du type univoque avec des coefficients individuels élevés, mais elles sont du type : inter-dépendance multiple avec coefficients individuels faibles. Il en résulte que l'on a intérêt à fixer aussi rapidement que possible dans le cadre des investissements de départ, une trame suffisamment *diversifiée* dont les composantes aient des effets d'entraînement convergents. C'est le problème de la diversification et de l'intégration des activités initiales de la structure régionale. Un tel objectif dans un univers économique non développé pose des problèmes spécifiques que nous étudierons plus loin (p. 33).

2. L'objectif est fonction, en second lieu, du *sens du développement* du tissu économique. A cet égard les créations induites qui peuvent être provoquées directement par les investissements moteurs sont limitées. A plus long terme l'action de la demande finale s'avère, au contraire, décisive nous l'avons vu. Pour développer cette action de la demande il convient d'amplifier celle-ci et de la diversifier. Le phénomène d'urbanisation (au sens large) apparaît, pour ce faire, déterminant.

(1) On entend par là le réseau des relations inter-industrielles au sens large du terme, c'est-à-dire englobant l'ensemble des activités économiques y compris les activités de service.

Encore faut-il aller plus loin dans ce sens et la notion d'*armature urbaine* fournit l'instrument-clé d'une politique de croissance régionale. Elle exprime non seulement le contenu nécessaire d'urbanisation mais aussi la forme que celle-ci doit revêtir : un réseau hiérarchisé et différencié d'agglomérations réparties sur l'ensemble de l'espace régional.

En effet, une des résistances majeures que les ensembles sous-développés opposent à la croissance est d'ordre spatial. Elle est due à l'isolement et au cloisonnement des sociétés villageoises ainsi qu'à la distance relativement grande entre les activités économiques. Or, comme on ne le sait que trop désormais, une condition fondamentale d'un développement efficace est d'éviter la création de centres urbains industriels concentrés sur eux-mêmes et séparés du monde rural. Au contraire l'économie industrielle et l'urbanisation doivent servir à la transformation progressive de la société rurale qui constitue au départ la quasi-totalité de l'économie sous-développée. Pour y parvenir, le mieux n'est-il pas d'insérer cette économie rurale dans une armature urbaine adéquate qui pourra diffuser le progrès économique ? Nous aborderons p. 35 les principaux aspects d'une politique d'armature urbaine pour le développement régional.

I — DIVERSIFICATION ET INTÉGRATION DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

On peut distinguer deux phases dans le développement régional :

1^o la phase de démarrage dans laquelle les activités motrices sont constituées par des activités exportatrices ainsi que par la mise en place des productions substituts de biens d'importation.

2^o la deuxième phase est celle dans laquelle des activités agricoles et industrielles nouvelles se créent en fonction de la croissance et de la transformation du marché régional. Cette deuxième phase ouvre une ère nouvelle dans la diversification du tissu de production.

a. La phase de démarrage

La stratégie du développement consiste ici :

1^o à établir une trame suffisante d'activités de départ

2^o à développer autant que possible les liaisons entre les éléments de cette trame.

1^o IL FAUT ÉTABLIR LA TRAME DE LA STRUCTURE DE PRODUCTION

Thème

Si on veut que le tissu de production se développe de façon consistante et relativement autonome, il faut dès le départ en fixer la trame d'une façon suffisamment complète. Dans le cadre d'une telle problématique, on réalisera *simultanément l'implantation d'activités industrielles, d'activités agricoles et d'activités urbaines*. On cherchera aussi à favoriser les investissements requis à la fois au niveau des productions finales, des productions intermédiaires et des productions amont.

Remarques

On notera tout de suite que la théorie du développement sous-jacente à cette problématique s'oppose aux théories traditionnelles ou les prolonge d'une façon notable. Cela tient peut-être à ce que, lorsqu'on se place dans un cadre régional, on est amené à développer une analyse plus concrète que celle des théories globales ou sectorielles de la pensée traditionnelle. Les controverses entre : investissement industriel ou investissement agricole se trouvent dépassées puisque on retient l'un et l'autre en y ajoutant même les investissements dans les activités urbaines. La controverse entre « investissement amont » ou « investissement aval » trouve ici aussi une solution du même type.

Sur le plan pratique de la politique du développement, on pourra par exemple, retenir trois types d'opérations suivantes :

a) au niveau des investissements autonomes dans des activités exportatrices : on favorisera simul-

tanément les créations dans le secteur industriel et dans le secteur agricole.

b) au niveau des investissements dans les activités liées à la demande finale on favorisera la création d'entreprises produisant des substituts d'importation et on encouragera la diversification de telles réalisations.

c) parallèlement, il faudra créer en amont les industries de base (énergie, transports, etc) qui sont requises par ces créations autonomes et par les créations induites d'entreprises ultérieures.

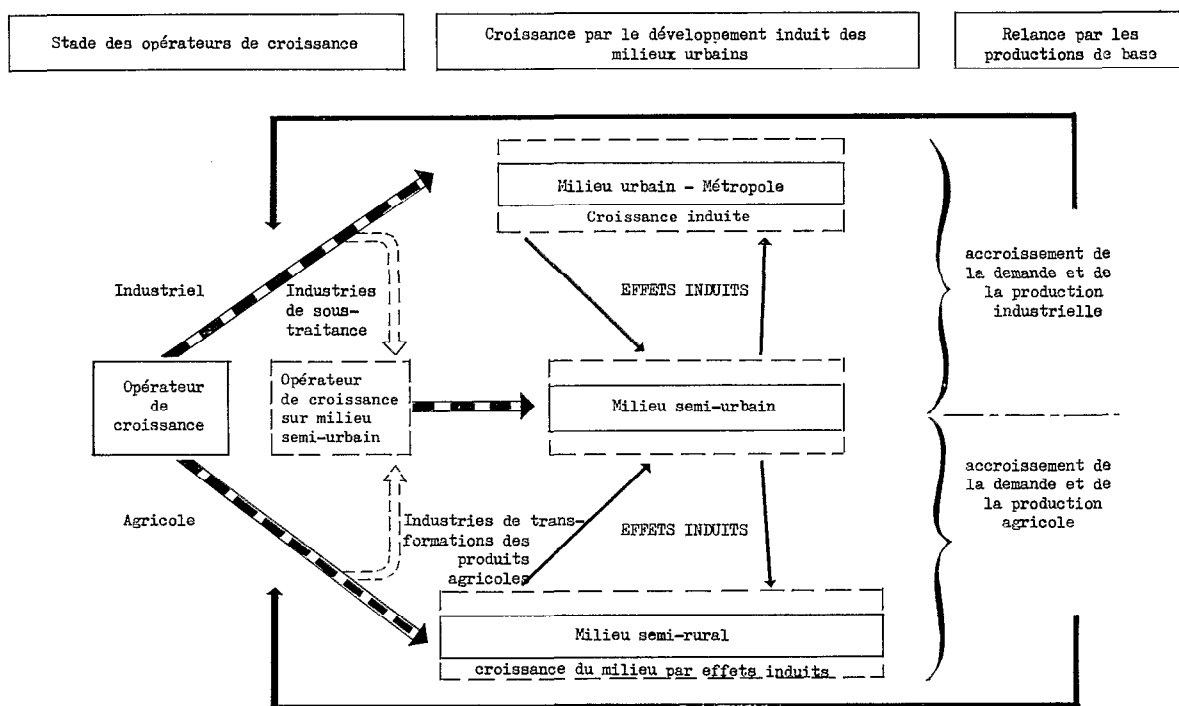


Schéma 5

**SCHEMA DE LA DIFFUSION DE LA CROISSANCE
PAR LE DEVELOPPEMENT INDUIT DES MILIEUX URBAINS**

2° IL FAUT FAVORISER L'ÉTABLISSEMENT DE LIAISONS ENTRE LES ÉLÉMENTS DE CETTE TRAME

Nous illustrerons ce point par deux exemples :

— Dans le cadre des investissements de type industriel

Il arrive souvent que les unités de production que l'on crée requièrent un nombre plus ou moins important de facteurs de production ou de pièces qui pourraient être produites sur place par des unités de petites dimensions. Ces unités *satellites* : par leur taille, leur mode de gestion, leur niveau de technicité correspondent aux capacités du milieu autochtone. Dans la mesure où les industries qui constituent les pôles de développement sont établies par des groupes privés étrangers, ceux-ci ont naturellement tendance à recourir à l'importation de ces facteurs ou de ces pièces. Le marché extérieur faisant

prime les autorités locales ne se soucient pas de protéger l'implantation sur leurs territoires des activités satellites en question. Or celles-ci représentent autant d'éléments de création d'un milieu industriel autochtone qu'il importerait au plus haut point de promouvoir. Les bureaux de développement industriel devraient, dans le prolongement des études qu'ils font pour rechercher les investissements intéressant les capitaux étrangers, étudier la possibilité de mise en place de telles unités satellites et fixer la politique d'aide et de protection tarifaire qui est nécessaire.

— *Dans le cadre des investissements agricoles*

On favorisera de la même façon toutes les activités industrielles induites en aval et en amont : transformation industrielle des produits agricoles, conditionnement - fourniture de produits industriels destinés à la production agricole.

b. Deuxième phase

Cette deuxième phase est déterminée, rappelons-le, par l'accroissement de la demande finale des ménages et la diversification de cette demande à la suite du processus d'urbanisation. De nouvelles productions deviennent rentables dans le cadre du marché régional. De nouvelles activités agricoles et industrielles se créent qui viennent renforcer d'abord la partie aval du système de production.

Associé au tissu inter-industriel déjà existant, ce renforcement entraînera la création d'unités de production au niveau intermédiaire (cf. sous-section 1).

Du point de vue de la politique du développement, il convient de favoriser cette nouvelle strate de diversification. Il convient en particulier d'utiliser les moyens d'une politique de *protection tarifaire* chaque fois qu'il s'agit de fabriquer des substituts d'importations. Sur le plan de la production agricole, on favorisera la diversification par une organisation anticipée de la *spécialisation par zone* au sein de la région. A côté des zones spécialisées dans les cultures d'exportation et des zones affectées à la production maraîchère dans la périphérie des agglomérations, il faudra préparer la spécialisation des autres zones en fonction de l'évolution de la demande urbaine régionale.

La notion de diversification s'enrichit ainsi d'une nouvelle dimension : outre les dimensions primaire, secondaire, tertiaire - productions finale, intermédiaire et amont, il faut prévoir le caractère local, régional ou suprarégional de la production. Au cours de cette deuxième phase, la diversification s'opère d'une part entre les zones de la région ; d'autre part à l'intérieur de ces zones, la diversification se consolide entre productions destinées au marché régional et productions destinées au marché local (1).

II. LA POLITIQUE D'ARMATURE URBAINE

Une telle politique répond principalement à l'idée de mise en place des structures de diffusion du développement. La théorie économique s'est surtout préoccupée des « pôles de développement » c'est-à-dire des facteurs moteurs de la croissance au détriment du phénomène de la diffusion qui nous apparaît au contraire comme étant le problème principal. Nous rappellerons ici deux formes nécessaires et complémentaires de la diffusion :

1. La diffusion par création d'activités nouvelles : sur ce point l'urbanisation introduit un grand nombre d'activités nouvelles qui sont à la mesure des capacités d'entreprise et de mobilisation de l'épargne du milieu autochtone.

2. Il s'agit aussi de diffusion d'un milieu plus évolué sur le milieu rural traditionnel. Le milieu plus évolué est constitué par le milieu urbain industriel. C'est ici plus spécialement la notion d'*arma-*

(1) On en trouvera des exemples dans notre travail sur : « l'application du développement à base régionale à l'économie malgache » publication du Centre d'Etudes Economiques de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Madagascar - 1963.

ture urbaine qui répond à un tel objectif. Le processus d'urbanisation doit contribuer à la transformation de l'économie rurale et à une structuration équilibrée et dynamique de l'espace régional. Seule une politique appropriée d'armature urbaine peut produire de tels effets.

A quelle condition un réseau urbain peut-il répondre en pays sous-développé à ces deux aspects et à ces deux exigences de la diffusion ?

Nous soulignerons ici deux points qui nous paraissent particulièrement essentiels :

- a) le réseau doit être solidement *structuré* : en particulier au niveau des centres semi-urbains
- b) le réseau urbain doit être nettement *différencié* : il ne s'agit pas simplement de la dimension de l'agglomération mais de la nature et de la forme des activités urbaines. Elles doivent être appropriées au type de demande et aux capacités des milieux qui sont pris dans la sphère d'attraction des agglomérations. Cette adaptation par différenciation est capitale en milieu sous-développé.

a. Un réseau urbain fortement structuré

Nous rappelons que dans le modèle régional que nous avons retenu on distingue trois catégories d'agglomérations : la métropole, les centres semi-urbains et les centres semi-ruraux.

Dans le cadre du développement régional en pays sous-développé, deux points nous paraissent particulièrement importants :

- a) la structuration des centres semi-urbains
- b) l'établissement d'une infrastructure inter-urbaine.

1° L'IMPORTANCE DES CENTRES SEMI-URBAINS

Les centres semi-urbains sont en pays sous-développés les relais indispensables entre la métropole régionale (ou nationale) qui peut avoir un contenu urbain et industriel nettement évolué et le milieu traditionnel. Le milieu semi-urbain constitue le milieu de transmission du progrès économique. Il constitue aussi le milieu dans lequel s'opère la transformation d'un type d'agglomération et d'activités liées à l'économie rurale traditionnelle à un type d'agglomération et d'activités nettement modernes. Ainsi c'est à travers lui que s'opère la communication et que s'effectue la transition. Il convient que l'ensemble des Centres semi-urbains constitue un réseau enserrant l'ensemble de l'espace régional à transformer.

On peut envisager différents moyens pour donner à ces centres une importance telle que les mutations en question puissent s'y opérer.

A long terme, les centres semi-urbains peuvent jouer également un rôle important dans la structuration progressive du milieu économique régional : ils peuvent constituer un lieu de formation des hommes issus du milieu rural. Ils y acquièrent une expérience en matière d'activité urbaine et d'entreprise.

C'est ainsi que l'on pourra favoriser la délocalisation des unités industrielles satellites des industries motrices au sein des centres semi-urbains. On y plantera aussi les unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles. La promotion d'une infrastructure urbaine de type modernisée (adduction d'eau, électricité, bâtiments publics, etc) contribuera également à transformer le visage de ce type d'agglomération. Enfin la structure et les formes de la distribution, l'organisation de marchés, la mise en place des services nécessaires au milieu rural environnant contribueront efficacement à développer le pouvoir d'attraction des centres semi-urbains sur les zones rurales.

2° L'INFRASTRUCTURE INTER-URBAINE

Un réseau urbain fortement structuré implique les liaisons étroites entre la base et le sommet c'est-à-dire entre les centres semi-ruraux et la métropole régionale en passant par les centres semi-urbains. L'infrastructure de communication et de transport s'avère à cet égard décisive.

b. Une structure urbaine différenciée

Il convient de situer nettement le rôle des agglomérations dans le processus de développement : elles doivent être des agents de diffusion du progrès à l'égard du milieu économique traditionnel. Leur contenu doit être adapté à cette fonction. D'une part, le mode d'action n'est pas le même au niveau de la métropole régionale et au niveau des centres semi-urbains ou des centres semi-ruraux. D'autre part, les trois niveaux de la hiérarchie urbaine correspondent à trois niveaux d'évolution de l'économie. Le sommet, la métropole, représente le stade le plus avancé - celui qui montre la voie - et qui est proche des formes de l'économie urbaine des pays développés, les agglomérations semi-rurales, à la base, doivent être proches des modes de vie traditionnels tout en apportant les éléments de transformation significatifs et efficaces à ce niveau. Il convient pour chaque catégorie d'agglomération de trouver les formes appropriées à sa vocation spécifique.

1° LES CENTRES SEMI-RURAUX

L'habitat, le type de commerce ou d'activités ne sauraient être en rupture avec les formes traditionnelles, mais en osmose avec les modes de consommation et de production, bref le type de vie et de besoins du milieu où ils sont situés. Il est également souhaitable de favoriser la coexistence de formes plus évoluées de production avec les formes traditionnelles. Les formes plus évoluées sont celles qui sont liées au machinisme agricole à la réparation mécanique dans les zones qui sont érigées en ce que l'on peut appeler des pôles de développement agricole. Par contre, le maintien de l'artisanat traditionnel peut apparaître souhaitable dans la mesure où il est apte à répondre aux besoins des familles paysannes.

L'expérience de points de vente de type moderne mais bien adaptés à la demande (et dans le cadre de réseaux de distribution dynamiques) montre qu'une action notable peut être attendue des activités de distribution.

2° LES CENTRES SEMI-URBAINS

Ils représentent la forme de transition entre les gros bourgs ruraux et les petites villes de type industriel moderne. Ils peuvent constituer le lieu de la transformation de l'habitat des ménages et à partir de là des modes de vie des familles. Sur le plan des activités de production, trois formules peuvent heureusement coexister :

- les entreprises moyennes d'un certain niveau technique : ce sont les satellites des industries d'exportation
- des petites entreprises travaillant pour la demande finale avec un niveau technique et un niveau d'organisation se situant au-delà de ceux de l'artisanat modernisé
- enfin, l'artisanat de type modernisé
- cette coexistence favorise le processus progressif de promotion des modes traditionnels de production vers des formes techniquement plus évoluées.

3° LA MÉTROPOLE doit au contraire constituer le type d'économie urbaine évolué dans lequel se créent des modes de vie, des besoins de consommation, plus nombreux et plus diversifiés. Toutefois, dans les pays neufs, son aménagement, compte tenu du milieu rural environnant et du reste de l'armature urbaine régionale pose des problèmes spécifiques encore mal connus (1).

§ 2 — LE PROBLÈME DES SEUILS

Pour que la diffusion du développement s'opère à travers la croissance du milieu urbain et par la transformation du milieu rural, pour que des effets remarquables d'accélération soient obtenus (en

(1) Un programme spécifique de l'ORSTOM (section économique) porte sur les modes de relations socio-économiques entre les centres urbains d'une part et le milieu rural d'autre part.

particulier au niveau urbain et semi-urbain) il faut que des seuils quantitatifs soient atteints et dépassés. Cet aspect quantitatif s'ajoute à l'aspect qualitatif de la diversification et de la combinaison que nous avons considéré plus haut. Associée à la précédente, cette exigence quantitative peut apparaître particulièrement lourde pour une région en voie de développement. peut-elle être satisfaite en même temps dans une économie nationale couvrant plusieurs régions ! Les exigences d'un développement intra-régional posent d'emblée le problème de la stratégie du développement à l'échelle nationale. Faut-il chercher à développer simultanément toutes les régions ou a-t-on intérêt, pour parvenir plus efficacement à la croissance de l'ensemble national à privilégier d'abord certaines régions qui présentent des avantages remarquables : celles dans lesquelles des processus cumulatifs de croissance peuvent être provoqués. Les effets ainsi créés serviraient ensuite à entraîner le développement des autres régions et ainsi de suite selon un processus inter-régional qui lui-même pourrait devenir cumulatif. Nous reviendrons en conclusion sur ce problème général de stratégie du développement à base régional (1).

Nous supposerons ce problème d'ordre national résolu et nous continuerons à raisonner ici à l'échelle d'une région. Dans ce cadre, nous nous demanderons comment maîtriser le problème que pose l'exigence d'une action diversifiée quantitativement suffisante face à la *rareté des moyens qui caractérise l'économie sous-développée*.

Les théories de la croissance ont toujours défendu la nécessité *d'une concentration des moyens* pour forcer les « cercles vicieux » du sous-développement. La notion de pôle de développement constituait une première réponse à cette exigence. Mais elle laissait dans l'ombre le problème essentiel de la diffusion. Il convient non seulement de créer les moteurs d'un essor économique mais il faut aussi préparer les structures qui diffuseront leurs effets. L'exigence de concentration prenait ainsi une nouvelle forme plus complète. Mais il convient de faire encore un pas de plus : en effet dès que l'on s'occupe de localiser ces processus moteurs et ces processus de diffusion, on débouche sur un problème d'organisation tel que celui qui nous occupe actuellement dans le cadre régional. Le principe de concentration s'applique non plus à des questions d'investissement, mais à une *organisation* : c'est dans le cadre de cette notion qu'il trouve son contenu véritable. Or, à ce niveau plus complet d'analyse et dans le cadre précis de la région, certains problèmes se trouvent changés. Il en est ainsi de celui de la rareté des moyens en milieu sous-développé.

Au début de ce paragraphe, on pouvait se demander si on ne réclamait pas l'impossible : diversifier (c'est-à-dire multiplier) les opérations de développement et leur donner à chacune une importance quantitative suffisante alors que les moyens apparents sont particulièrement rares. Mais la meilleure façon de répondre au problème de la rareté en pays sous-développés ne consiste pas seulement à tirer le meilleur parti possible des ressources effectivement disponibles. Elle consiste surtout à susciter les ressources potentielles qui existent mais qui se trouvent actuellement détournées de toute fin productive : surplus sous forme réelle ou monétaire, sous-emploi. Si l'organisation du développement parvient à susciter la transformation de ces surplus ou de cette épargne en travail en une forme productive, on disposera d'autant de moyens supplémentaires pour atteindre les seuils quantitatifs.

La question des seuils nous conduit donc directement à un problème de stratégie : comment aménager l'organisation du développement régional de telle façon que les seuils requis puissent être atteints et de telle façon aussi que, par son contenu, cette organisation suscite des moyens supplémentaires permettant de franchir plus sûrement ces seuils ? Nous essaierons tout d'abord de dégager les éléments de l'organisation qui permettent une meilleure mobilisation des ressources potentielles nécessaires pour franchir les seuils. Nous indiquerons ensuite les principes à partir desquels on peut réaliser une économie substantielle de moyens.

(1) Cf. aussi J.C. PERRIN : « le développement à base régionale et application à l'économie malgache » - Cahiers du Centre d'Etudes Economiques de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Madagascar - 1963.

a. Le dégagement de ressources

Du point de vue des moyens, (surtout des moyens financiers) la diversification des opérations que requiert le type de développement régional que nous préconisons n'entraîne pas l'accumulation de difficultés que l'on rencontrerait s'il s'agissait d'un même type de ressources et d'un stock insusceptible d'augmentation. Au contraire par son contenu même cette organisation apparaît apte à mobiliser des formes diverses de capital financier et de capital travail. On peut distinguer à cet égard les investissements dans les activités exportatrices, les investissements dans les créations induites d'entreprises et les investissements d'infrastructure.

a) Les investissements dans les activités exportatrices

Il s'agit d'investissements qui intéressent surtout des capitaux étrangers et un type d'entreprise techniquement évolué. En préconisant à la fois des réalisations industrielles et des réalisations agricoles, on fait appel à des sources de financement différentes.

b) Les investissements d'infrastructure

Il en est de même en ce qui concerne les investissements d'infrastructure publique : on sait que les institutions internationales cherchent à financer ce type d'investissement, et que très souvent les disponibilités dont elles disposent sont supérieures aux capacités de réalisation des pays sous-développés. Il n'y a donc pas de rareté notable à ce niveau-là.

c) Les investissements pour les créations induites d'entreprises

Le problème ici est de favoriser le type d'unité de production qui correspond aux capacités d'entreprises et de mobilisation de l'épargne des milieux autochtones. Ces capacités varient selon le milieu urbain, le milieu semi-urbain et le milieu rural. Nous avons vu qu'il s'agissait d'aider pour chacun de ces milieux la création de formes d'unités de production qui sont suscitées par les différents effets d'entraînement. Dans ce domaine, l'action des pouvoirs publics peut se limiter à une politique d'encadrement, d'animation et le cas échéant de protection tarifaire.

b. Les principes d'une plus grande économie des moyens

Ces principes résident dans une meilleure organisation par rapport au temps et à l'espace des opérations du développement régional. Nous nous limiterons à quelques indications qui nous paraissent plus spécialement intéressantes.

1° L'ORGANISATION TEMPORELLE

Des effets remarquables peuvent être obtenus par des *anticipations appropriées* en matière d'investissement public. Les équipements d'infrastructure tels que l'infrastructure urbaine, les communications, l'énergie, etc., constituent par leur nature même, un investissement à long terme. De plus, ils doivent anticiper sur la croissance future de l'économie régionale. Par ce double aspect, ces opérations représentent des investissements quantitativement importants. Ils se traduisent donc par une injection de revenus relativement élevée dans le milieu économique régional. Cette injection donne une impulsion importante aux activités liées à la demande. Elle amplifie le processus de structuration du tissu de production et du milieu urbain. Dès lors, si les investissements moteurs autonomes se font à un rythme insuffisant pour atteindre avec les créations induites directes les seuils critiques, la réalisation plus ou moins anticipée de l'investissement public peut constituer un complément décisif. Utilisé au moment opportun, il peut contribuer à produire des effets qui n'auraient pu être atteints dans le cadre d'un « timing » différent. On songe en particulier à la demande de logements et aux activités liées à la construction. A un stade plus poussé le développement de certaines branches d'industries - qui sont des branches clé - comme par exemple les industries mécaniques et électriques peut être accéléré par une telle politique.

Ainsi étant donné une masse de moyens donnés, une certaine programmation dans le temps de ces moyens permet de parvenir à des résultats plus efficaces.

2° L'ORGANISATION SPATIALE

Etant donné la rareté relative des moyens, on ne peut simultanément dans une région donnée promouvoir la croissance de tous les centres semi-urbains et de tous les centres ruraux : il faut choisir.

Deux principes guideront ce choix

a) il faut de préférence retenir les opérations rurales, industrielles et urbaines qui peuvent être réalisées sur une même *aire* géographique - ceci bien entendu dans le cadre du programme général de développement régional.

b) le principe de « topologie de la diffusion »

Raisonnons sur le cas simplifié d'une zone rurale relativement homogène pourvue de son réseau d'agglomérations et de voies de communications. Supposons que dans le cadre d'une politique d'exportation, un développement d'ensemble de la zone soit prévu. Mais on ne dispose pas des moyens nécessaires pour promouvoir les productions en question sur l'ensemble de la zone. On est amené ainsi à choisir un certain nombre de points où les opérations de développement seraient lancées en priorité. Une certaine disposition spatiale de ces points de développement permet de favoriser à partir d'eux un processus de diffusion sur les espaces intermédiaires. Les coûts globaux de mise en valeur se trouvent ainsi diminués d'autant. L'idée est simple : il s'agit d'enserrer l'ensemble de l'espace dans un réseau de points de développement. La forme de ce réseau varie selon le dessin des voies de communication et la présence des agglomérations. (cf. schéma n° 6) qui sont des agents de diffusion importants. Le principe d'une répartition « englobante » des points de démarrage correspond à la nécessité d'associer des effets convergents pour entraîner les espaces intermédiaires dans le processus de transformation qui s'opère alors par imitation et sans exiger des coûts publics élevés.

CONCLUSION

LES POSSIBILITÉS DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : LE CHOIX D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE CROISSANCE A BASE RÉGIONALE

L'objet de cette sous-section 2 était d'étudier les possibilités :

- de combiner différents processus de croissance
- d'atteindre les seuils à partir desquels des effets remarquables d'accélération et de structuration (par créations induites d'entreprises) peuvent se produire.

Nous avons essayé de dégager les lignes de force d'une organisation du développement régional reposant sur un processus cumulatif de croissance. Il résulte de cette étude :

1° que les conditions qu'il faut réunir sont nombreuses et que, à cet égard, tous les ensembles géographiques régionaux ne sont pas susceptibles d'être structurés sur un mode aussi intensif. Seules les régions qui connaissent déjà un niveau de structuration économique plus élevé, en particulier les régions gravitant autour des métropoles nationales, peuvent être organisées sur ce mode. Pour de telles régions, on a intérêt à utiliser le tissu économique déjà existant. Il peut constituer une structure de diffusion qu'il y a intérêt à utiliser au mieux. Mais, en même temps, une restructuration de l'économie régionale est nécessaire pour parvenir à un processus cumulatif de croissance.

Un problème du choix des régions se pose donc qui débouche sur une option de politique du développement au niveau national.

2° une stratégie du développement à base régionale consiste à utiliser les structures économiques déjà existantes - qui peuvent servir de structures de diffusion - et à concentrer l'organisation de la croissance nationale sur les ensembles régionaux les plus évolués.

Les effets produits par la structuration des régions (ou de la région) les plus intéressantes en « région de développement » peuvent être ensuite utilisés et asservis pour entraîner, dans le processus de croissance, les autres zones du territoire national. Elles seront ainsi intégrées au fur et à mesure que leurs potentialités répondent au changement de la demande globale — demande finale et demande intermédiaire — et selon que leurs situations géographiques par rapport aux premières régions de développement les disposent mieux à bénéficier des effets centrifuges issus de ces régions. Au fur et à mesure que des zones nouvelles sont appelées dans le processus de croissance, elles devraient être également, selon leur capacité, structurées en « régions de développement ».

Une telle politique repose, on le voit, sur la création d'un déséquilibre mais un déséquilibre justifié et qui doit être asservi en ce sens que les processus de croissance mis en place dans les régions de développement doivent être utilisés ensuite au bénéfice des autres zones de l'économie. Ce déséquilibre n'est-il pas le seul moyen de venir à bout des cercles vicieux du développement. Comme on le sait tout accroissement de la production tournée vers le marché interne suppose une demande et des moyens capitalistiques. Dans cette stratégie à base régionale, la demande nouvelle est formée au sein des régions de développement et les moyens capitalistiques rares eux-mêmes (capitaux et « capacités d'entreprise ») sont formés de façon relativement intensive dans ces ensembles économiques plus évolués. En schématisant, on peut dire aussi que toute demande nouvelle de productions agricoles ou de productions industrielles résulte de la population urbaine (activités tertiaires). La stratégie du développement régional a pour objet de promouvoir cette demande par une structuration du milieu urbain (au sens large). Rappelons aussi que l'un des objectifs majeurs des pays en voie de développement est de rompre la polarisation vers l'extérieur de la partie dynamique de leur économie et de créer leur croissance autour d'un marché interne en créant un tissu économique dans lequel les inter-dépendances et les relances soient aussi étroites que possible. Dans ces conditions existe-t-il un meilleur moyen de rompre les cercles vicieux du sous-développement que le recours au type de déséquilibre que nous venons de caractériser? Repartons de notre propos de départ : les économies sous-développées sont essentiellement constituées par des économies locales vivant en auto-subsistance, désarticulées les unes par rapport aux autres et désarticulées par rapport à des centres industriels tournés vers l'extérieur. On ne passera pas de ces économies locales en auto-subsistance à un ensemble économique national intégré et développé sans parcourir des étapes intermédiaires. La première forme d'organisation intermédiaire qui apparaît naturellement est celle de la région. Ainsi, si ce passage par le stage régional est nécessaire, encore convient-il de le réaliser de la façon la plus efficace. Or l'organisation en « région de développement » dégage des effets de croissances supplémentaires capables de servir au développement du reste de l'économie.

ANNEXE 1

EXEMPLE D'ÉTUDE D'EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DANS LE SYSTÈME DE LA PRODUCTION

1. Effets à partir d'une branche d'activité (décomposition du système de production en 65 branches)

Les schémas n° 6 à 10 donnés à titre d'exemple sont tirés du mémoire de Rémy DEJEAN « Contribution à la recherche des meilleurs effets d'entraînement entre les activités de production » (CREDER — Avril 1966 — Etude multigraphiée).

Les flèches sont significatives d'un effet d'entraînement d'une branche sur une autre branche. (Tout accroissement de production d'une branche — entraîne un accroissement de production d'une autre branche).

Les coefficients indiquent au numérateur le pourcentage d'augmentation de production en une branche provoqué par l'accroissement de la production d'une autre branche, le dénominateur étant significatif d'un effet inverse, réciproque.

L'analyse de ces effets d'entraînement a été faite en partant du tableau des échanges inter-industriels de la France 1956 par la méthode dite de triangulation de la matrice (cf AUJAC — La hiérarchie des industries dans un tableau des échanges inter-industriels — Revue Economique n° 2 — mars 1960 — A. COLIN).

Dans le cadre régional (sous-développé ou développé) on procédera au même type d'analyse mais selon *une méthodologie différente*.

Les recherches sur ce point sont menées parallèlement :

- | | |
|--|---|
| — pour une région développée | — par le CREDER - Université d'Aix-Marseille. |
| — pour une région en voie de développement | — par l'ORSTOM |

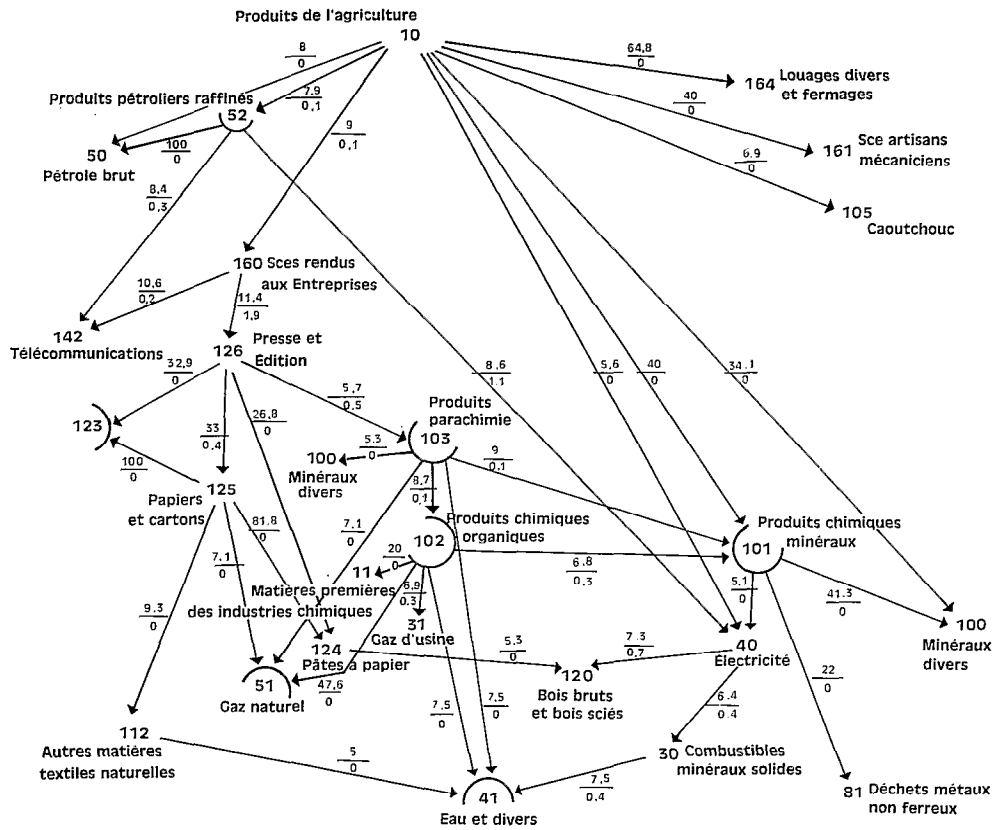


Schéma 6

PRODUITS DE L'AGRICULTURE

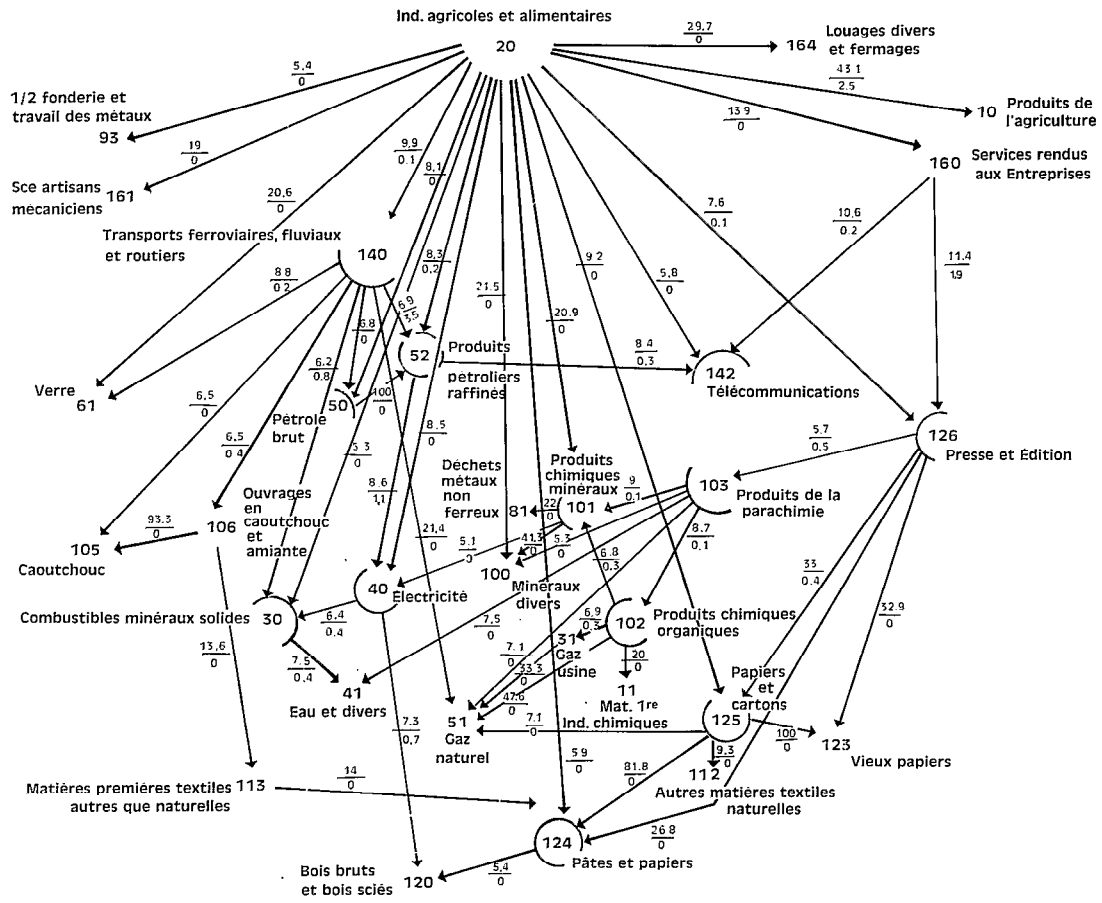


Schéma 7

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

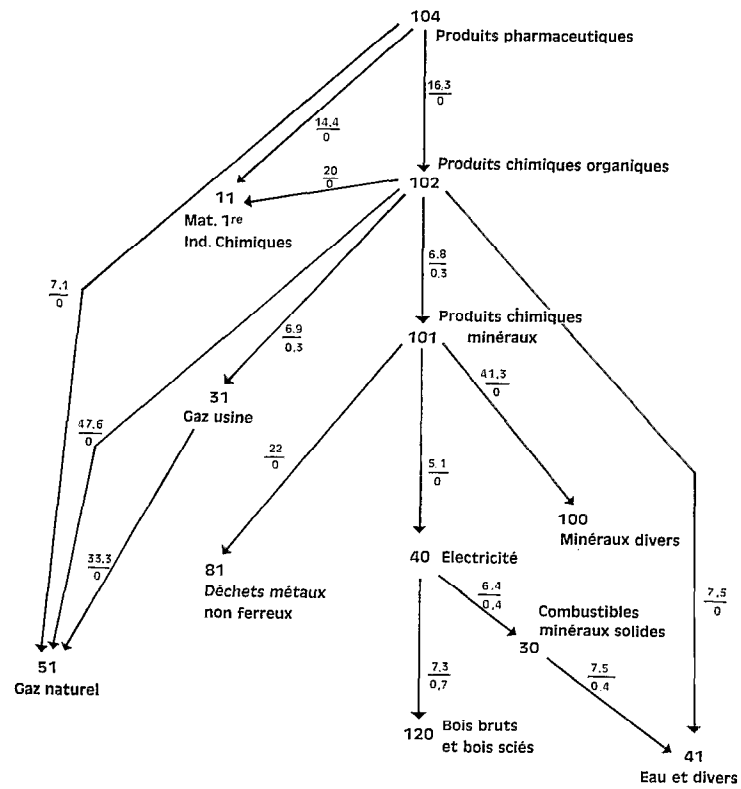


Schéma 8

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

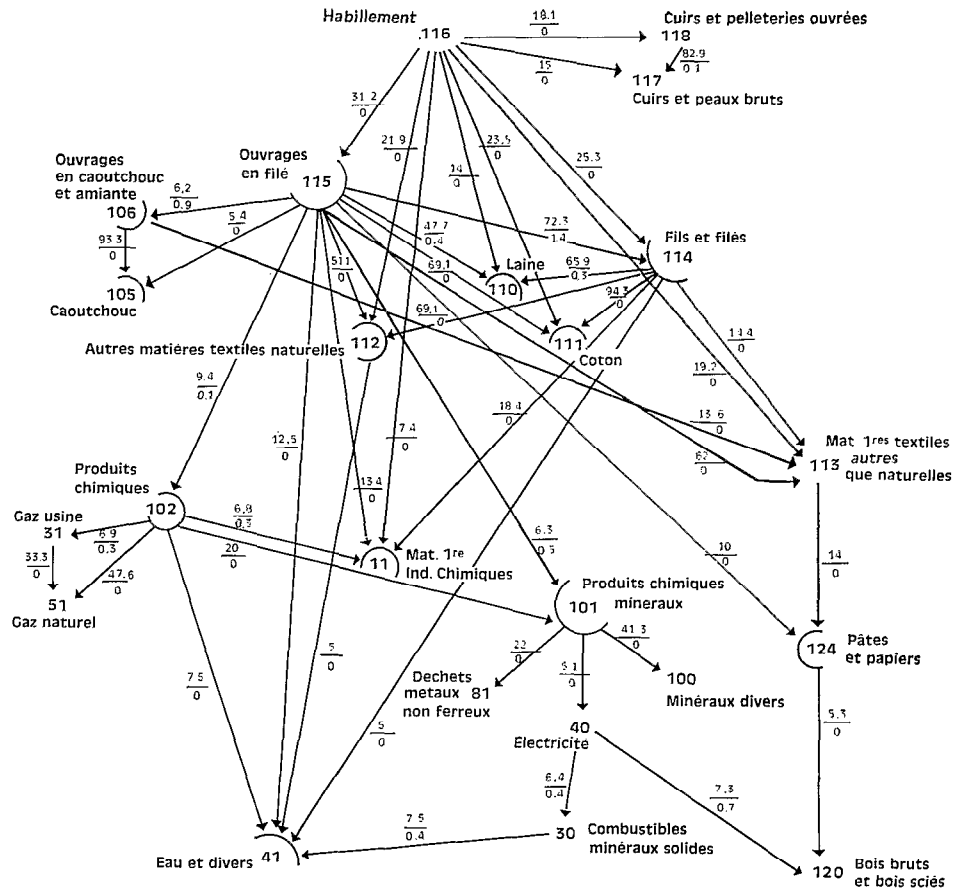


Schéma 9

HABILLEMENT

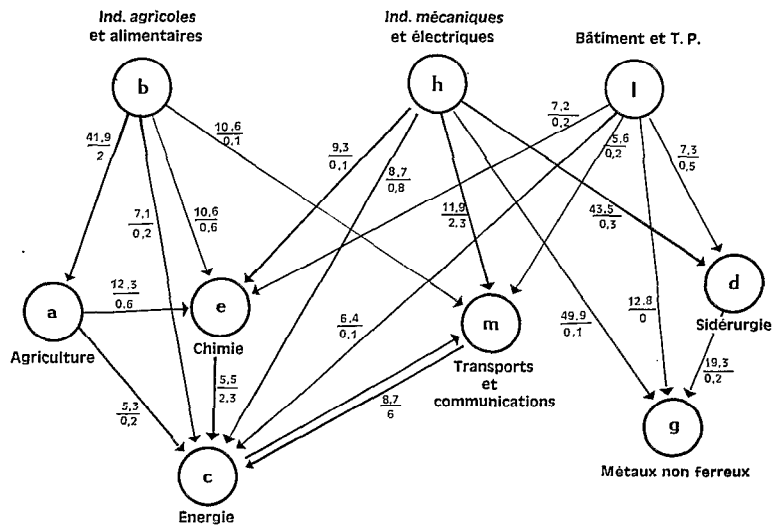


Schéma 10

RECHERCHE GLOBALE DES MEILLEURS EFFETS D'ENTRAINEMENT

EXEMPLE D'ANALYSE DE LA STRUCTURE DE PRODUCTION D'UN MILIEU URBAIN

Il s'agit de manifester la structure des liaisons entre les activités de production qui, dans le cadre d'une agglomération, travaillent pour la demande finale des ménages.

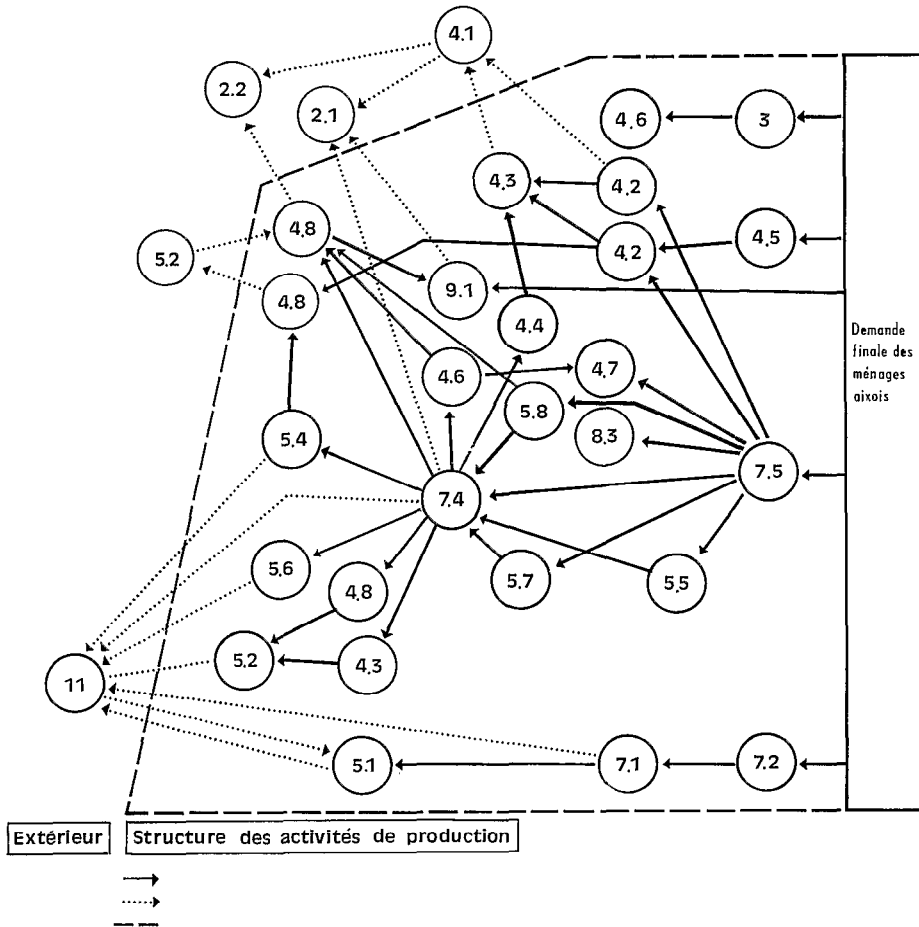


Schéma 11 - STRUCTURE DE PRODUCTION D'UN MILIEU URBAIN (Exemple : Ville d'Aix-en-Provence)

Catégorie d'Activité économique	Code	Catégorie d'Activité économique	Code
Pêche	0.1	Ind. mal désignées	5.9
Agriculture-Forêts	1.1	Transports terrest.	6.1
Com. minér. solides	2.1	Tr. fluv. Marit. aér.	6.2
Autres ind. extract.	2.2	Agric. & Alim. (gros)	7.1
BATIMENT & T.P.	3	Agric. & Alim. (détail)	7.2
Métallurgie	4.1	Hôtels, débits bois	7.3
Ind. mécaniques	4.2	Autres c. de gros	7.4
Art métal. divers	4.3	Autres c. de détail	7.5
Const. électriques	4.4	Com. mal désignés	7.6
Répar. mécan. & élect.	4.5	Inter du comm. & Ind.	7.7
Verre, mater. const.	4.6	Banques & Assurances	7.8
Pétrole & Carburants	4.7	Spectacles sédentaires	7.9
Industries chimiques	4.8	Serv. aux entreprises	8.1
Tabac & allumettes	4.9	Serv. domestiques	8.2
Ind. alimentaires	5.1	Serv. aux particuliers	8.3
Ind. textiles	5.2	Eau, gaz, électricité	9.1
Habillement	5.3	Transmission & radio	9.2
Cuirs et Peaux	5.4	Adm. publiqu. & assim.	9.3
Bois & Ameublement	5.5	Défense Nationale	9.4
Papier, carton	5.6	Activités non déclarées	N.D
Ind. polyg. Presse	5.7		
Autres industries	5.8	TOTAL	

Le graphique présenté est tiré d'une étude de la ville d'Aix-en-Provence. La méthodologie est la suivante : étant donné la structure de la demande des ménages par catégorie de biens et services, on relie celle-ci aux activités finales correspondantes. Pour connaître les consommations intermédiaires de ces activités finales, on est conduit dans l'état actuel de l'information à utiliser le tableau inter-industriel en 65 branches. D'une part, celui-ci sert seulement de support indicatif (la structure inter-industrielle urbaine n'étant pas la même que la structure inter-industrielle nationale), d'autre part le découpage en 65 branches est suffisamment fin pour que des erreurs importantes puissent être évitées. Mais surtout, cette « information-support » est complétée par l'étude des emplois par branche. Le recensement de la population, il est vrai, ne distingue pas, pour une branche d'activité donnée, les emplois qui travaillent pour l'exportation et ceux qui travaillent pour la demande des ménages urbains. Mais la correction peut être apportée au moyen de la technique dite de l'équipement minimum ».

On dispose alors par branches d'activités des emplois affectés à la production qui concerne la demande finale. Cette information associée au support des tableaux inter-industriels permet de restituer dans ses grandes lignes la structure de production d'un milieu urbain à partir des statistiques usuelles.

Du point de vue de l'étude de croissance, l'analyse des effets d'entraînement peut être conduite en termes « d'emplois ajoutés ».

Ce type d'approche est conduit pour différentes tailles d'agglomération. On recherche des seuils et des structures typiques en fonction de la population totale.

ANNEXE 3

**ARMATURE URBAINE ET ANALYSE D'ACTIVITÉ
DANS UNE RÉGION EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**

(Région de BOUAKÉ en Côte d'Ivoire)

Se reporter à la carte et au tableau de l'article de M. LÊ CHAU, in « Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol. III, n° 3 - 1966 » pp. 3 - 105.

SCHÉMAS DE L'ÉCONOMIE URBAINE (1)

Par économie urbaine, nous entendons : les formes d'organisation économique destinées à répondre aux besoins des ménages (et des collectivités que constitue leur agglomération). Il s'agit à la fois des besoins de consommation et des besoins d'investissement (logement, éducation, infrastructure), il s'agit des productions *finales* de biens et services et des productions *intermédiaires* qui travaillent pour celles-ci. Comme on le sait, ces formes d'organisation varient selon les modes d'agglomération des ménages : agglomérations dispersées en milieu rural, agglomérations concentrées en milieu industriel ou de services. De plus, ces organisations sont relativement délocalisées : tout ménage est en fait relié non pas seulement à la commune dans laquelle il vit, mais à toute une *armature urbaine*.

Il s'agit de caractériser la *structure* de l'économie urbaine d'une façon qui permette ensuite une analyse correcte de ses processus de croissance.

1. Caractéristiques des schémas d'économie urbaine

a) distinction des activités exportatrices par rapport à l'agglomération et des activités urbaines proprement dites.

Cette distinction est courante, elle permet d'isoler le phénomène proprement urbain et d'en caractériser la structure et le fonctionnement.

b) analyse de la structure sous forme de "réseaux de relations".

On caractérise ici la structure comme un ensemble (réseau et enchaînements) de relations soit à l'intérieur du système de production, soit entre la production, la distribution des revenus et la consommation des ménages. Un tel schéma de structures constitue l'outil adéquat pour une analyse dynamique de croissance.

(1) Ces schémas visent à une définition fondamentale, c'est-à-dire valable aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement. Toutefois ils ont été jusqu'ici précisés à partir d'études faites dans des régions développées. Le problème de leur adaptation reste posé.

2. Schémas de structure

On distingue :

a) les activités *exportatrices* et leurs satellites. Cet ensemble fournit à l'économie de l'agglomération une *injection nette de revenus*. Il joue dans la croissance un *rôle moteur*.

b) les activités *urbaines* proprement dites. On les classe selon un double clivage :

— activités tournées vers la *consommation* des ménages en biens et services ou activités tournées vers l'*investissement* des ménages (logement, éducation, etc.).

— distinction entre les activités *finales* et les activités *intermédiaires* : celles qui sont situées en amont des activités finales. Ce tissu de production « intermédiaire » est plus ou moins important selon la taille de l'agglomération. Son contenu peut être mesuré au moyen de la notion « d'équipement minimum ».

On peut associer à ces deux clivages principaux une troisième distinction :

— entre activités privées et activités liées à l'infrastructure collective publique et au fonctionnement de cette collectivité.

3. Schémas de fonctionnement

Du point de vue de son fonctionnement, l'économie urbaine est caractérisée par l'existence d'un *circuit* constitué par les inter-relations qui existent entre les activités tournées vers la demande des ménages (1). La vitesse de fonctionnement du circuit est fonction de la périodicité de l'ampleur des dépenses. Rappelons que l'analyse économique a mis en évidence les caractéristiques de fonctionnement d'un circuit à travers la notion de *multipliateur*. Par rapport à ce processus, l'investissement par les ménages sous forme de logement et l'équipement en infrastructure publique constituent des processus *d'accélération*.

4. Schémas de croissance du milieu urbain

Les phénomènes moteurs injectent des flux nets de revenus dans le circuit urbain qui multiplie cet effet de croissance dans la limite des fuites constituées par les importations. Lorsque le revenu global ou la population augmente dans des proportions notables, ou lorsque sont entrepris des travaux d'infrastructure publique, un processus d'accélération vient amplifier le développement de l'économie urbaine. Cette croissance au niveau des activités finales vient induire un développement des activités intermédiaires. Ce développement, à son tour, rétroagit sur les activités finales. On voit ainsi que le *milieu urbain a tendance à se développer selon un processus autonome*. Celui-ci est gouverné, pour une grande part, par des forces de localisation qui induisent les créations nouvelles à se localiser auprès des ménages puis auprès du milieu urbain déjà constitué.

Toutefois, une intégration plus complète des phénomènes de localisation conduit à compléter le schéma de structure de l'économie urbaine par la notion de réseau urbain.

(1) par exemple, l'ensemble des entreprises travaillant pour la demande finale distribue des revenus à des ménages qui les dépensent auprès des entreprises en question et ainsi de suite.

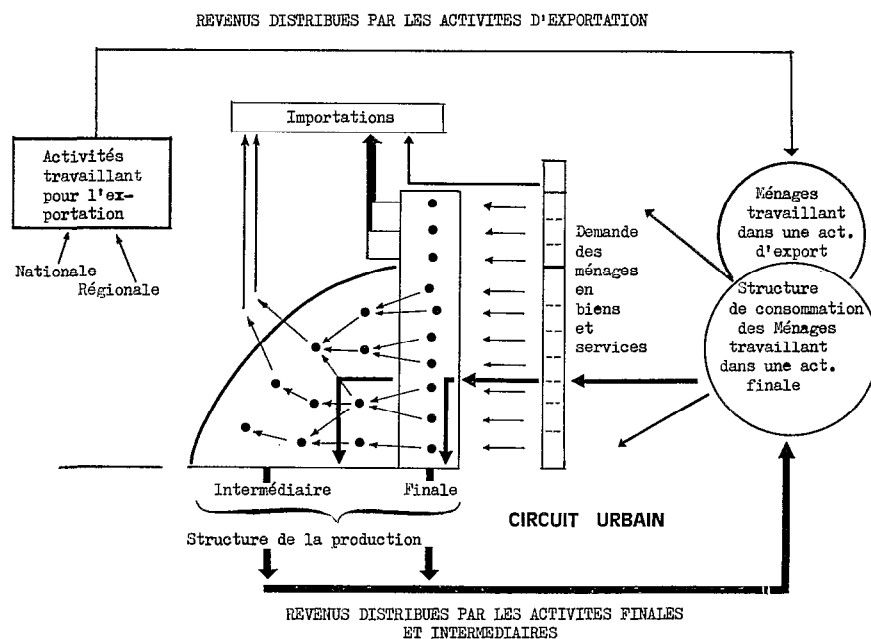


Schéma 12

STRUCTURE D'UNE ECONOMIE URBAINE

N.B. — Dans le cercle de droite du cliché de ce schéma 12, lire :
« structure de consommation des ménages travaillant dans une activité finale ou intermédiaire ».

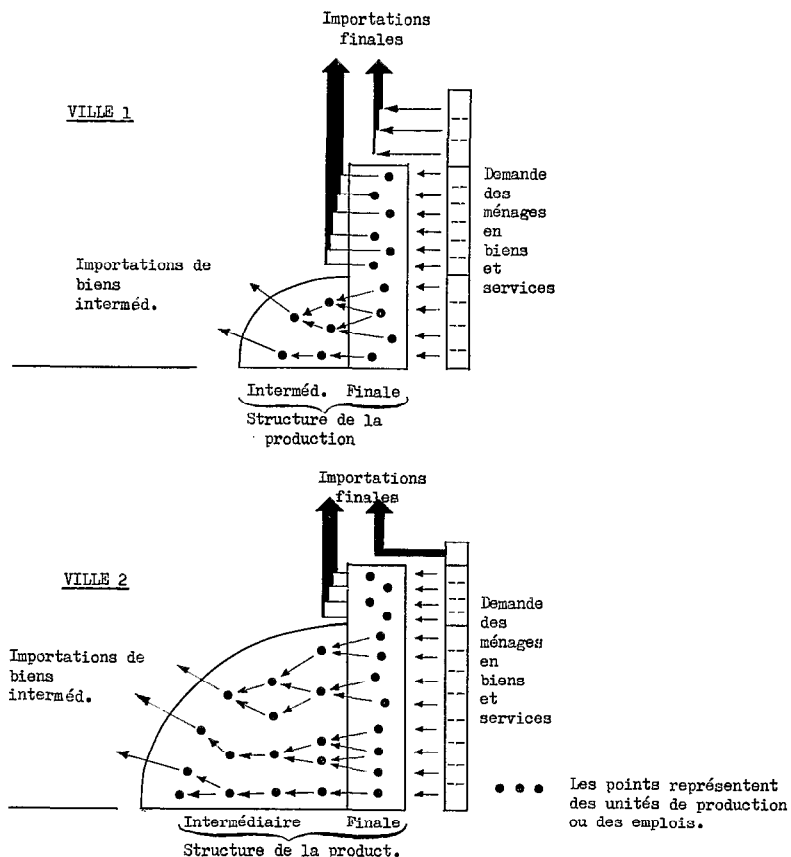


Schéma 13 LES DIFFÉRENCES DE STRUCTURES DE PRODUCTION
SELON LA TAILLE DE LA VILLE

Ce schéma veut montrer, dans la ville (2) de taille supérieure, un allongement de la structure de production finale et un enrichissement de la structure de la production intermédiaire, par rapport à la ville (1).

Ceci provoque une diminution des importations finales de biens et services.

La production finale comprend : les commerces, transports, banques et assurances, services aux particuliers, services domestiques, eau, gaz, électricité, transmission, administration, etc.

Soit pour Aix-en-Provence 60 % de la population active totale.

RÉSEAU URBAIN ET AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

La localisation des activités (urbaines) liées à la demande des ménages est fonction de quelques lignes de force bien connues :

- la localisation des ménages eux-mêmes
- les aires de marchés (dimensions, comportements des consommateurs)
- la concurrence.

Mais à partir de là une distinction paraît très intéressante entre :

— *production finale* de biens et services qui conduit à la notion d'armature urbaine : organisation *hiérarchique* de l'espace.

— productions *intermédiaires* travaillant pour les productions finales : elles définissent une organisation de l'espace régional par *complémentarité*.

Les créations induites dans ces deux domaines définissent en quelque sorte *deux strates de structuration de la croissance*. La seconde est induite de la première mais elle obéit à des lois de localisation différentes. Elles se complètent pour caractériser les modes d'organisation de l'aménagement régional.

1. Distribution spatiale hiérarchique des activités finales : l'armature urbaine

Si l'on se place au niveau d'un ménage, celui-ci est rattaché pour la satisfaction de ses besoins non pas simplement à l'agglomération où il vit mais à tout un réseau urbain (cf schéma). Du point de

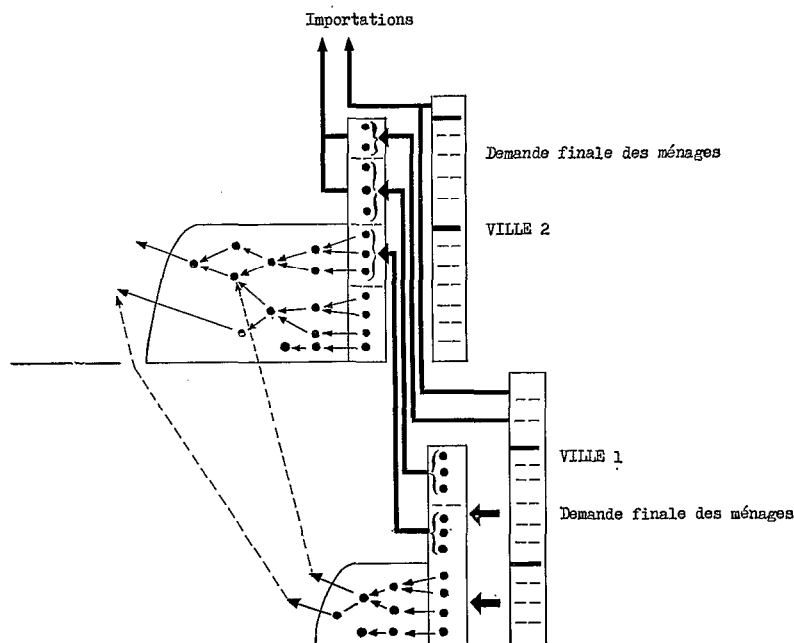


Schéma 14 LIAISONS STRUCTURELLES ENTRE VILLES DE RANG DIFFÉRENT
AU SEIN D'UNE ARMATURE URBAINE

Une partie des importations de la ville 1 (en biens intermédiaires, biens finaux, et produits directement consommés par les ménages) est satisfaite par la structure de production de la ville de rang supérieur.

Présentation dans l'espace des relations entre la demande d'une agglomération A et les structures de production d'autres villes de l'armature urbaine.

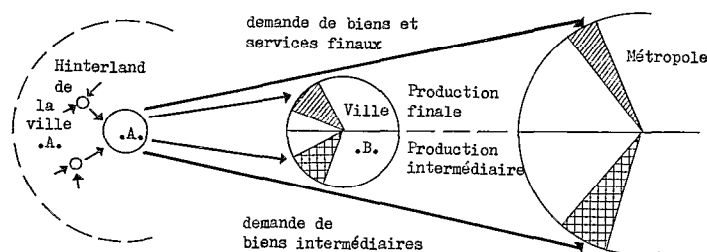


Schéma 15 LES LIAISONS SPATIALES ENTRE VILLES DE RANG DIFFÉRENT AU SEIN D'UNE ARMATURE URBAINE

Ce schéma veut montrer que les ménages d'une ville sont rattachés à un milieu urbain plus large que celui de leur propre agglomération.

Les gradients indiquent la plupart de la production de B (et de la métropole) qui correspond à la demande de la zone A.

vue économique, son milieu urbain est délocalisé dans l'espace. D'un point de vue global, l'économie urbaine comprend l'essentiel des biens et services finaux que demande un ensemble de ménages. Mais la distribution dans l'espace de ces biens et services se fait selon la forme typique bien connue de l'armature urbaine. L'ensemble : métropole, centres de première importance, de deuxième importance, de troisième importance... définit dans l'espace une aire. Cette aire d'influence de la métropole et d'implantation du réseau urbain associé peut être assimilée à une région. Mais du point de vue économique, le phénomène régional ne se réduit pas à cela. Il s'y ajoute en effet une deuxième strate d'activités et d'organisation spatiale.

2. Distribution spatiale des activités intermédiaires et complémentarités intra-régionales

Les activités finales réparties à l'intérieur d'une armature urbaine couvrant un espace régional font appel à des productions intermédiaires. Une grande partie de ces productions intermédiaires trouvent à se localiser dans l'espace ainsi défini. Elles constituent une deuxième strate d'activités qui complète l'organisation de l'ensemble régional.

Par rapport aux activités finales, ces activités intermédiaires n'obéissent pas aux mêmes lois de localisation : elles sont plus fortement déterminées par la géographie : localisation des ressources naturelles (agricoles, matières premières) localisation de l'énergie, voies de communication. Dans les autres cas, leur localisation est surtout fonction de l'importance des agglomérations et de leur niveau industriel (importance de l'industrialisation, type d'industrialisation) (1). Etant donné sa dimension, l'espace

(1) on sait que la littérature anglo-saxonne distingue les « fabricating industries » et les « processing industries ». Les unes et les autres sont des industries de transformation mais les « processing industries » sont celles dans lesquelles une proportion importante des facteurs de production est constituée de matières premières tandis que les « fabricating industries » sont celles dont les facteurs de production sont déjà des produits transformés.

régional fournit une diversité suffisante de ressources pour alimenter une bonne part des activités intermédiaires. Pour ces activités, l'organisation spatiale obéit non plus à un principe de hiérarchie comme pour l'armature urbaine mais de complémentarité (complémentarité entre les activités agricoles et les activités urbaines, entre activités industrielles et activités urbaines, puis complémentarité agriculture - industrie et enfin complémentarités intra-industrielles).

Entre les activités finales et les activités amont, la structuration du tissu de productions intermédiaires est également influencée par les demandes des activités exportatrices (industrielles ou agricoles) de la région. D'une façon générale, le développement de ce tissu de productions intermédiaires se poursuit par créations d'entreprises fabriquant des produits substitués des produits jusque là importés dans la région.

L'effet combiné de l'organisation hiérarchique et de l'organisation par complémentarité assure à l'aménagement régional une consistance et une stabilité suffisantes pour donner à l'ensemble régional une réalité économique et en faire la base structurelle d'un développement autonome.

CROISSANCE, ÉCONOMIE URBAINE ET AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

Nous venons de voir qu'une analyse des processus de croissance qui intègre les facteurs de localisation met en évidence l'organisation régionale du développement. Bien plus, la région peut être source de processus de croissance autonomes. A cet égard, le milieu urbain peut jouer un rôle décisif. Le problème de l'aménagement régional est dominé par le rôle de l'armature urbaine.

1. Le développement économique prend une forme régionalisée

Etudiant la croissance à partir de la demande finale, il apparaît que les effets et les processus de développement se localisent en fonction de celle-ci. On saisit ainsi la tendance générale à la création de sous-ensembles localisés (villes, zones, région) dont la fonction est de répondre le plus largement possible aux besoins d'une population. Le degré de complétude est de plus en plus grand de la ville vers la région. A l'intérieur de chaque sous-ensemble, les activités ont un caractère local, régional ou supra-régional.

Chaque sous-ensemble a une structure et un type de fonctionnement particulier qu'il convient d'étudier. Le fonctionnement de l'ensemble régional lui-même doit s'analyser comme un ensemble de relations entre métropole et zones de la région. Ces relations sont largement déterminées par le cadre de l'armature urbaine.

2. Processus de croissance autonomes intra-régionaux et rôle du milieu urbain

S'il est animé et organisé comme il convient, l'ensemble régional peut produire des processus de croissance autonomes qui se répercuteront à l'extérieur sur l'ensemble de l'économie nationale. Ces processus de croissance prennent naissance d'abord au niveau des économies urbaines et dans le cadre des activités finales. L'essor des activités finales induit le développement des activités intermédiaires. Celui-ci rétroagit à son tour sur le milieu urbain à la fois au niveau des zones rurales et des zones industrielles. C'est ce schéma que nous développerons ci-dessous. Auparavant, nous voudrions indiquer que l'organisation régionale n'est pas simplement une base remarquable pour la croissance économique. Elle est peut-être aussi la mieux à même de résoudre un des problèmes les plus difficiles du développement des sociétés autrefois à prédominance rurale : la transformation et la réduction progressive du secteur agricole sans déséquilibre spatial ni tension sociale insupportable. C'est en utilisant les liaisons ville-campagne et au moyen d'une armature urbaine correctement structurée que la transformation peut être le mieux maîtrisée. On aborde ainsi un des aspects les plus intéressants de la politique d'aménagement régional.

LE SCHÉMA DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ⁽¹⁾

Le schéma distingue :

- les *activités exportatrices* par rapport à la région que l'on peut qualifier aussi d'activités motrices
- les *ensembles urbains* : activités finales et intermédiaires directement liées à la demande des ménages
- enfin, les *activités intermédiaires* communes reliées à la fois aux activités exportatrices et aux activités urbaines.

La connaissance de chacune de ces composantes pose des problèmes d'information spécifiques qui demandent à être appréhendés avec des moyens très différents.

1. Activités exportatrices motrices

Il s'agit essentiellement d'activités géographiquement déterminées dans lesquelles la région possède par rapport à l'ensemble de la nation un avantage comparatif.

Exemple : matières premières et industries chimiques
spécialisation traditionnelle (ex. industrie textile dans certaines régions ou électro-
mécanique ou électronique.)
agriculture,
communications,
tourisme, etc.

On peut distinguer des pôles de développement principaux et des pôles secondaires, selon l'importance de ces activités.

Etant donné leur nature et leur importance pour la région, ces pôles doivent être étudiés chacun séparément. Il s'agit d'une étude inter-industrielle indiquant les effets d'entraînement à l'intérieur de la région, à l'intérieur de la nation et avec le marché international. L'étude détaillée de chaque pôle permet de saisir en même temps les unités satellites directement rattachées ainsi que leur localisation. Elle définit enfin la valeur ajoutée et les revenus distribués dans la région par zones et par catégories socio-professionnelles.

(1) Il s'agit d'un schéma fondamental, la présentation concerne une région de pays développé.
Centre d'Economie Régionale - Université d'Aix-Marseille.

2. Les ensembles urbains : structure de l'armature urbaine et de ses différentes composantes

Il faut distinguer pour chacune les activités finales et les activités intermédiaires et pour chaque agglomération les emplois locaux c'est-à-dire destinés à l'agglomération elle-même et les emplois qui travaillent pour le marché régional. Il convient enfin de déterminer les liaisons d'entraînement entre les différentes activités.

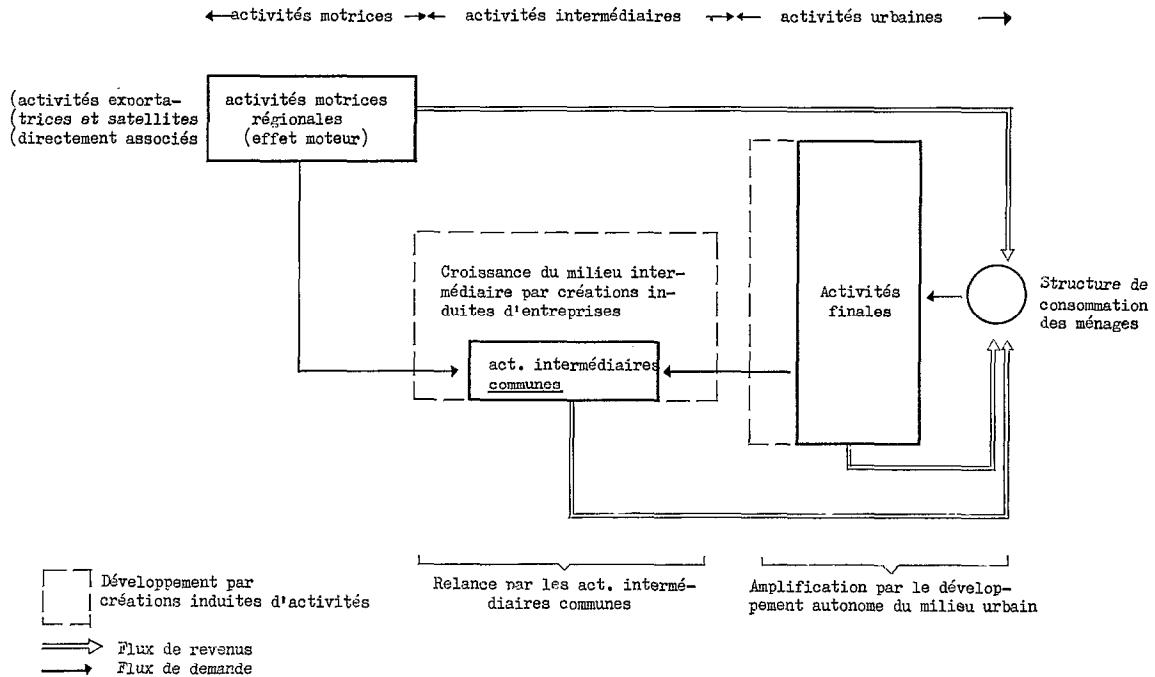


Schéma 16

SCHEMA DE STRUCTURE ET DE CROISSANCE DE L'ECONOMIE REGIONALE

Alors que pour l'étude des pôles de développement, une enquête directe pour chacune des activités est nécessaire, en ce qui concerne les ensembles urbains on peut établir l'information de base au moyen des statistiques de l'emploi, des recensements industriels et des études effectuées par le CREDOC.

La ventilation pour une entreprise donnée entre les emplois travaillant pour le marché local et les emplois travaillant pour un marché supra-local (zone ou région) peut apparaître comme une grave source de difficultés. Toutefois, les techniques dites de l'équipement minimum ainsi que les analyses globales en terme de spécialisation fournissent pour une première approche des résultats suffisants. Par contre, il peut sembler plus difficile d'établir pour chaque agglomération et entre les différentes agglomérations les relations intermédiaires. Mais ici encore, des techniques adéquates permettent de parvenir à des résultats significatifs.

3. Les activités intermédiaires communes

Il s'agit des activités intermédiaires qui se sont créées ou qui se créent dans la mesure où les activités urbaines et les activités exportatrices constituent ensemble un marché suffisant pour qu'une entre-

prise rentable et concurrentielle puisse être établie dans le cadre régional. Comme pour les activités exportatrices, ce tissu intermédiaire varie selon les régions (1).

Sur ces activités intermédiaires communes aux activités exportatrices et au tissu urbain, on est encore très mal renseigné. Or, il serait très intéressant de caractériser ce type d'activités et ses capacités de croissance. Ces deux aspects peuvent varier grandement selon les branches. Dans une première approche, on peut dire que ces activités peuvent être repérées par différence. En effet, d'une part on connaît par l'étude des activités exportatrices l'ensemble des activités intermédiaires qui leur sont liées. On connaît également les activités intermédiaires que l'on peut rattacher directement aux ensembles urbains. Les activités restantes (statistiques de l'emploi ou recensement industriel) qui ont un caractère relativement régional et un coefficient de spécialisation supérieur à la moyenne nationale peuvent être considérées comme activités intermédiaires du type que nous indiquons.

Il apparaît ainsi que les trois composantes que distingue ce schéma d'économie régionale appellent, du point de vue de l'information comptable, des techniques spécifiques.

(1) alors que, pour les structures urbaines, on peut trouver, selon la taille de l'agglomération, des caractéristiques structurelles voisines pour toute la France. Toutefois, ce principe ne peut être généralisé : en effet la localisation des agglomérations les unes par rapport aux autres dans le cadre de l'armature urbaine est à même de modifier fortement la structure de leurs activités : par exemple une ville de dimension moyenne, telle qu'Aix en-Provence (85 000 habitants) située à 30 km de Marseille a une structure profondément perturbée par ce voisinage.